

Robert Kaplan a confirmé les propos de Ted Finn, celui qui deviendra le premier directeur général de l'Agence nationale de sécurité.

AGENCE DE SÉCURITÉ NATIONALE Kaplan confirme: premiers ministres et chefs syndicaux pourraient être espionnés

■ OTTAWA (PC) — Le fait de prôner le principe de l'indépendance unilatérale pour un parti politique est une forme de subversion et les protagonistes d'une telle solution sont susceptibles de constituer une menace à la sécurité de l'Etat et pourraient faire l'objet d'enquêtes et de surveillance de la part de l'agence de sécurité nationale.

PIERRE APRIL

Sans apporter plus de précisions aux déclarations de la veille du premier directeur général pressenti de cette agence nationale de sécurité, M. Ted Finn, le Solliciteur-général du Canada, M. Robert Kaplan, a indiqué, hier, devant le Comité spécial du Sénat chargé d'étudier les implications d'une agence de sécurité

nationale, telle que décrite dans le projet de loi C-157, « que le discours séparatiste n'est pas une menace à la sécurité tant et aussi longtemps qu'il demeure constitutionnel ».

Toutefois, s'il devenait évident qu'un chef de gouvernement s'apprête à déclarer l'indépendance sans tenir compte de l'opinion du reste du pays et sans proposer une forme de négociation, « son geste pourrait être considéré comme étant subversif », a déclaré le ministre Kaplan.

Les chefs syndicaux ou associations syndicales qui réclameraient la tenue d'une grève générale à travers le pays « immobilisant toutes les activités du pays » seraient considérés eux aussi comme des menaces à la sécurité de l'Etat et pourraient faire l'objet de surveillance de la part de l'agence de sécurité nationale.

En somme, la zone grise inévitable dans l'interprétation des pouvoirs d'une telle agence, dont parlait le sénateur Jacques Flynn la veille, est clairement apparue, hier, lors des délibérations du comité sénatorial. « L'agence devra être en mesure de décider, seule ou avec des spécialistes, si un geste, des décisions ou des propos sont constitutionnels et s'ils constituent des atteintes à l'intégrité ou à la sécurité de l'Etat ».

D'ailleurs, le sénateur libéral Royce Frith, a été celui qui a le plus insisté sur les pouvoirs discrétionnaires « que le projet de loi C-157 semblait accorder au directeur général de l'agence. « Il devra, a-t-il dit, trancher sur ce qui est constitutionnel et sur ce qui ne l'est pas à chaque fois qu'il prendra la décision de placer sous surveillance un personnage et un groupement qui prônent des idées politiques jugées contraires à la Constitution. »

Le Solliciteur-général, M. Robert Kaplan, a tenté d'atténuer les craintes des sénateurs en essayant d'expliquer ce qui peut être subversif et ce qui ne l'est pas. « Un chef de parti qui prône le communisme n'est pas subversif, a-t-il indiqué tant qu'il n'est pas subventionné par une puissance étrangère ou qu'il ne suggère pas la violence pour renverser le gouvernement. »

M. Kaplan a aussi rappelé que les Canadiens pourront toujours choisir le genre de gouvernement qu'ils veulent. « Ce que nous voulons éviter, a dit le ministre, c'est que cette décision ne soit prise démocratiquement. »

Le Solliciteur-général a souligné que le projet de loi C-157 ne visait aucunement à permettre à un gouvernement de contrôler l'action policière.



Daniel Johnson absent d'une fête en l'honneur de son père...

■ WINDSOR — Le député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée nationale et candidat au leadership libéral, Daniel Johnson, rate au cours de la fin de semaine, une belle occasion d'assumer publiquement l'héritage politique de son célèbre père.

C'est en effet aujourd'hui et demain que se déroulent les célébrations du dixième anniversaire de la création du comté de Johnson, ainsi baptisé en mémoire de l'ex-premier ministre et chef de l'Union nationale. Cette circonscription englobe une ancienne partie du comté de Richmond et l'ex-comté de Bagot qui était représenté à Québec, de 1946 à 1968, par le père de celui qui veut aujourd'hui diriger le Parti libéral.

A l'occasion de ces festivités, à l'organisation desquelles a largement contribué la députée péquiste Carmer Juneau, on présentera une plaque commémorative en bois sculptée par Pierre Chouinard, un artisan de la région. L'oeuvre montre le drapeau fleurdelisé, la figure de l'ancien premier ministre et reproduit son fameux slogan : « Égalité ou Indépendance ».

Une fête de famille

La sculpture sera remise aux membres de la famille Johnson, qui seront presque tous présents. Y compris le ministre péquiste Pierre-Marc Johnson. Mais non son frère Daniel qui s'est décomposé. Le motif invoqué : des engagements importants pour sa course au leadership dans la région du Saguenay.

Cette défection surprise de l'aspirant chef libéral, lors d'une fête en l'honneur de son père, est interprétée différemment dans le comté... souvent selon les allégeances politiques de chacun. Il demeure qu'elle alimente les comparaisons auxquelles on se livre périodiquement entre les deux fils de l'ancien premier ministre qui ont choisi des voies opposées pour poursuivre l'oeuvre de leur père.

L'un de ceux qui ont bien connu l'ancien premier ministre, l'ex-député Fernand Grenier, n'hésite pas, lui, à affirmer que c'est le ministre Pierre-Marc qui est manifestement le plus en harmonie avec les idées profondes de son illustre père. « Son ardent nationalisme et ses préoccupations sociales viennent tout droit de Daniel, affirme-t-il. L'autre Daniel, le libéral, a beaucoup trop été influencé par la haute finance et ses amis fédéralistes... », ajoute-t-il tout en se défendant bien de lui-même partager les vues indépendantistes du péquiste.

Des organisateurs libéraux rétorquent qu'au contraire, l'ancien chef de l'Union nationale n'a jamais cru à l'indépendance du Québec et que c'est son homonyme, Daniel, qui demeure le plus fidèle à sa pensée.

Si Pierre-Marc a manifestement fait son choix dans l'alternative proposée par son père, il n'est pas du tout évident que son frère ait poursuivi le cheminement politique qu'aurait suivi l'inventeur du fameux slogan.

L'ambiguïté de Daniel

Ces spéculations, près de quinze ans après sa mort, sur ce que pensait vraiment M. Johnson mettent en tout cas en lumière une donnée fondamentale de sa pensée politique : l'ambiguïté. Un trait de caractère dont semble en tout cas avoir hérité son fils Daniel.

Du moins si on en juge par son comportement des dernières années. En avril 1976, il reconnaissait devant un journaliste qu'il songeait à devenir le nouveau chef de... l'Union nationale. Quatre ans plus tard, il a sérieusement envisagé de poser sa candidature dans le comté de son père... cette fois comme libéral. Maintenant, il est un candidat de taille au leadership du parti que combattait l'ex-premier ministre unioniste et qui veut renverser le gouvernement dont fait partie son frère.

A un autre point de vue aussi, sur le plan de la pensée constitutionnelle, on est forcé de noter un certain ambiguïté dans au moins l'image projetée par Daniel Johnson.

Pendant le débat de ces dernières années sur le rapatriement de la constitution, le député de Vaudreuil-Soulanges s'est toujours comporté comme un partisan indéfectible de son chef d'alors, Claude Ryan, lui-même beaucoup plus près de la position du gouvernement Lévêque que des visées de Pierre Trudeau. Jusqu'au bout, Daniel Johnson a été perçu comme un des pilliers de la petite faction dite nationaliste du caucus libéral.

Aujourd'hui, dans la course au leadership, il est notoirement appuyé par plusieurs farouches fédéralistes qui, faute d'un authentique émissaire d'Ottawa, voient en lui le plus acceptable des candidats pour le pouvoir fédéral. Plus encore que Pierre Paradis, dont l'inexpérience politique et les trop impétueuses professions de foi fédéraliste n'ont rien de rassurant pour ceux qui ont encore le sens des nuances.

Daniel Johnson ne fait rien pour se démarquer de ses partisans fédéralistes mais il ne s'emploie pas non plus à faire oublier par les nationalistes modérés ses efforts pour défendre le Québec contre Ottawa.

NOUVEAU PRIX

~~5,70\$~~ maintenant à
4,95\$*

Pour le grand format
de 1 litre.

* Dans les succursales de la S.A.Q.

Aussi disponible dans les épiceries
et dépanneurs licenciés.



EN BRIEF

Le ministère de la Science officiellement créé

■ M. Gilbert Paquette a été assermenté jeudi comme ministre de la Science et de la Technologie, a annoncé hier par communiqué le bureau du ministre. Le même jour, M. Camille Limoges a été nommé sous-ministre du nouveau ministère. La loi 19, Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec, qui a créé ce ministère, avait été sanctionnée la veille par le lieutenant-gouverneur. La loi est donc entrée en vigueur à l'exception de la section II, touchant les fonds de soutien à la recherche, souligne le communiqué. M. Paquette doit rendre publics sous peu le nom du président et ceux des quatre membres du nouveau Conseil de la science et de la technologie qui remplace le Conseil de la politique scientifique.

Les avionneries en difficulté

■ Le gouvernement fédéral doit joindre ses efforts à ceux des compagnies et des syndicats pour sauver de la faillite les avionneries, une éventualité qui entraînerait la perte de plus de 10 000 emplois, a déclaré hier le président de l'Association de l'industrie aéronautique. « Nous sommes de nouveau sur les bords du gouffre », a confié M. Jacques DesRoches, lors d'une interview. « Un désastre semblable à celui qu'a connu l'Arrow n'est pas exclu », a-t-il déploré, faisant allusion à la décision du gouvernement Diefenbaker, en 1959, d'annuler la production des chasseurs Avro Arrow.

Nouvelle tournure

■ Le débat sur des services gouvernementaux plus généralisés en langue française au Manitoba prendra une tournure nouvelle le mois prochain. A compter du 6 septembre, en effet, un comité parlementaire entendra partisans et adversaires du projet gouvernemental. Selon ses adversaires, la mesure coûterait aux Manitobains de \$15 millions à \$20 millions en un temps où le gouvernement se serre pour ainsi dire la ceinture et demande aux municipalités et aux commissions scolaires d'en faire autant. Les partisans du projet affirment qu'il permettra au gouvernement d'économiser en accumulant des subventions fédérales et en réduisant le nombre des lois qui doivent être traduites dans les deux langues.

Plans approuvés

■ Un comité fédéral de l'environnement a approuvé sous certaines conditions les plans des Chemins de fer Canadien Pacifique visant à creuser 16 km de tunnels dans les Monts Selkirk, situés dans le Parc national Glacier en Colombie-Britannique, a-t-on appris hier. Le projet de tunnels de la passe Rogers a aussi reçu l'assentiment du nouveau ministre fédéral de l'Environnement Charles Caccia. Celui-ci a déclaré dans un communiqué que les plans correspondaient aux besoins d'extension du réseau ferroviaire tout en ayant un impact limité sur l'environnement.

Marx critique le projet de loi sur les coroners

■ QUÉBEC (PC) — Le député libéral de d'Arcy-McGee, Herbert Marx, affirme que le projet de loi 36 sur les coroners n'est qu'une « illusion de réforme ».

M. Marx, critique de l'Opposition en matière de justice, a fait valoir hier en conférence de presse à Québec que le gouvernement québécois aurait dû s'inspirer plus largement de la réforme adoptée récemment en Ontario.

« Si l'objectif de redéfinir le rôle du coroner est fort louable, dit-il, il n'en demeure pas moins que les mécanismes mis en place dans le nouveau projet de loi sont sujets à caution. »

Il endosse le fait que les coroners ne pourront plus se prononcer sur la responsabilité civile et criminelle d'une personne. Leur mandat sera limité à déterminer l'identité d'une personne décédée ainsi que la cause et les circonstances du décès.

M. Marx est par contre déçu de l'excès de bureaucratie de la fonction de coroner que révèle le projet de loi. Ce dernier, dit-il, deviendrait à toutes fins pratiques un simple employé sous la tutelle du coroner en chef.

Il observe par ailleurs que rien dans le projet de loi ne garantit la protection de la vie privée d'une personne ou de sa réputation, le respect de la présomption d'innocence ou encore le droit de ne pas s'incriminer.

Il déplore enfin que le projet de loi 36 ne prévoit aucun critère de sélection des coroners, et que leur nomination et la fixation de leurs traitements et conditions de travail soient laissées à la discrétion du gouvernement, ce qui n'est pas de nature, conclut-il, à assurer l'indépendance de cet officier public.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Collège Édouard-Montpetit
Service d'animation socio-culturelle



Automne 1983

COURS SOCIO-CULTURELS

Connaissance des vins I	Navigation-théorie de la voile
Connaissance des vins II	Radio-amateur
Faire du vin (vinifier) chez soi	Les plaisirs de l'hospitalité
Décoration intérieure	La relaxation
L'élegance	Sciences de la photographie
L'horticulture avec Paul Pouliot	Techniques de peinture à l'huile
Lecture rapide	Céramique
Monde de la finance et placement boursier	Lutherie
Navigation astronomique	Guitare
Navigation côtière I	Ballet-jazz
Navigation côtière II	Piano
Navigation et météo	Tissage

Les personnes qui veulent s'inscrire doivent se présenter au bureau du Service d'animation, local A-19, du collège Édouard-Montpetit, 945 chemin de Chambly, Longueuil, avant le 2 septembre 1983.

Pour toute information: 679-2630 poste 113 ou 160

McGill

Éducation permanente

Anglais, langue seconde

Programme intensif spécial d'anglais du 26 septembre au 28 novembre 1983 du lundi au vendredi de 9h à 15h
225 heures
Coût: 855 \$
Conditions d'admission: examen de classement les 14 septembre, 15 septembre, 16 septembre.
On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
Prochaine session: 13 janvier au 15 mars.

Pour de plus amples renseignements: Département de langues, 392-8301 Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214 adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

ACADÉMIE WATTIER

Cours de dessin, de peinture et d'aquarelle.

Session d'automne 1983

Débutant le 6 septembre.
Durée du cours: 15 semaines de 52¹/₂h, à raison d'un cours de 3¹/₂h par semaine. Jour ou soir.
Matières enseignées: portraits, figures, nus d'après modèles vivants. Paysages, natures mortes, fleurs d'après nature, composition.
Cours spéciaux pour jeunes le samedi a.m.
Nous suggérons aux futurs élèves d'assister à un cours gratuit donné le soir publiquement à notre école. Retenez votre place dès maintenant.
Pour renseignements et inscription: 669-7573 ou 279-6080
6609, rue Saint-Hubert, Montréal Permis 749840

L'ALLEMAND,
ça vous intéresse?
...venez l'apprendre à

L'INSTITUT GOETHE
Cours de langue — tous les niveaux
SESSION D'AUTOMNE
du 12 septembre au 22 décembre 1983
INSCRIPTION: du 1er au 9 septembre 1983
GOETHE INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
entrée Lagachetière et University
Tél.: 866-6189

McGill

Éducation permanente

Cours du soir de langues vivantes

A partir du 12 septembre
Certificats de Compétence anglais et français
(Cinq niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau.
Tous les niveaux d'anglais sont aussi offerts le samedi matin.
Tests de classement à subir le jour de votre choix:
Cours d'anglais: 4, 11 ou 18 août à 19h
Cours de français: 3, 9 ou 17 août à 19h
Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 11 juillet du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.
FRAIS DE TEST: 5.00\$ (pas de chèques, s.v.p.)
allemand • espagnol • italien • russe
(Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

Autres langues
arabe • arménien • chinois • grec moderne • hébreu • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

LA COIFFURE. Une carrière d'avenir

- Cours de base
 JOUR SOIR et avancés
- Brushing module 01
 - Coupe module 02
 - Coiffure module 03
 - Permanente module 04
 - Coloration module 05

L'Institut de l'Art de la Coiffure
1168, Ste-Catherine ouest
Suite 101, MtI H3B 1K1

Cours professionnels intensifs «Coiffure pour Dames» sanctionnés par des examens officiels, conduisant à un diplôme officiel du secondaire.

une division de **Interbeauté** COIFFURE
MONTRÉAL 866-5477 SHERBROOKE 566-8994
QUÉBEC 529-0689 HULL 771-7709

LP 20-8-83

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ C.P. _____
Tél.: _____ Âge: _____

COURS du JOUR _____ du SOIR _____

Ecole détenant le permis du Ministère de l'Éducation no 749697

PUBLIREPORTAGE

Les cours d'impôt de H & R Block

Un entraînement complet

La complexité du système fiscal d'aujourd'hui et les changements annuels de la loi de l'impôt obligent les conseillers fiscaux à recevoir un entraînement intensif et minutieux sur la préparation des déclarations d'impôt. Les Canadiens sont conscients de l'augmentation des difficultés lors de la préparation de leur déclaration. Le public veut et a besoin dans ce domaine d'un service complet et complet.

Afin de rencontrer la demande croissante pour l'entraînement à: conseillers fiscaux, H & R BLOCK CANADA INC. opère chaque année un cours d'impôt complet pour tous et qui aide grandement l'ensemble des contribuables au Canada.

Les cours sont offerts à tous ceux qui s'intéressent à la loi de l'impôt ou qui veulent faire carrière dans ce domaine nous a mentionné François Poirier, directeur de district pour H & R BLOCK. Dans le passé, les étudiants étaient composés de retraités, d'étudiants et de femmes mariées à la recherche d'un revenu supplémentaire.

D'autres personnes y trouvent un travail à temps partiel. Les cours d'impôt débutent le 14 septembre pour une période de 13¹/₂ semaines. Les cours sont au choix des étudiants le jour ou le soir et se donnent à différents endroits, à Montréal, Laval et sur la Rive sud. Tous les instructeurs sont du personnel expérimenté de H & R BLOCK. Pour le coût minime de 150\$ comprenant le matériel, livre de référence, note de cours, formulaire d'impôt, enregistrement et frais de scolarité, l'étudiant reçoit 81 heures de cours.

Une entrevue pour l'obtention d'un emploi est offert aux meilleurs élèves sans obligation de leur part. Cependant, de nous préciser, M. Poirier, H & R BLOCK ne s'engage pas à fournir un emploi à tous.

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements en communiquant avec un des bureaux de H & R BLOCK au: 722-3511, 483-1310, 663-9450 ou 468-7479.

Cégep du Vieux Montréal Éducation permanente

VOTRE COLLÈGE DU CENTRE-VILLE

SESSION D'AUTOMNE 1983

Admission-inscription

Le 23 août 1983, de 14h00 à 16h30 et de 17h30 à 19h00

Cahier de programmes disponible au cégep, local A5.56

Renseignements: Cégep du Vieux Montréal 255, rue Ontario est, Montréal Tél.: 284-7300/7253



Nous sommes situés au centre-ville, à deux pas des stations de métro Sherbrooke, St-Laurent et



COURS INTENSIF DE FIN DE SEMAINE ANGLAIS LANGUE SECONDE

Le Collège John Abbott offre un cours intensif de quatre fins de semaine aux adultes qui veulent apprendre et/ou améliorer leur anglais.

- Cours axés sur l'expression orale et adaptés aux besoins des étudiants
- Activités intégrées au programme

NIVEAUX: Débutant à avancé

HORAIRE: Fins de semaine des 14, 21, 28 octobre et du 4 novembre, 1983

vendredi	19h00 - 22h00
samedi	09h00 - 15h00
dimanche	09h00 - 15h00

RENSEIGNEMENTS: 457-3063

(Nous offrons le même programme aux étudiants de français langue seconde.)

CENTRE FOR CONTINUING EDUCATION
CEGEP JOHN ABBOTT COLLEGE

BOX 2000, STE. ANNE DE BELLEVUE, QUÉBEC H9X 3L9
TEL: (514) 457-8610, LOCAL 266 — 457-3063

COLLÈGE MONTMORENCY

Aéronautique I Théorie du pilotage



Ces séances sont une préparation à plusieurs carrières en aéronautique: pilote de ligne, de corporation, de brousse, d'hélicoptère, des forces armées, instructeur, etc., et activités connexes: contrôleur aérien,

météorologiste, hôtesse de l'air, agent de bord, réparateur, mécanicien, administrateur, représentant, agent de sécurité et activités sportives: vols à voile, ultralégers, etc. Aucune formation spéciale n'est requise.

Session: automne 1983
Durée: 80 heures
Coût: 160\$ (étudiants 80\$)
Lundi et mardi de 19h à 23h
Du 3 octobre au 6 décembre 1983

Inscription et renseignements:
Lundi 22 août au jeudi 25 août 1983
de 13h30 à 16h30 et 18h15 à 20h30

COLLÈGE MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir,
Laval, Québec H7N 5H9
Tél.: 667-5822

LA FIÈVRE DES PLANCHES vous guette

- ★ LA FIÈVRE DES PLANCHES, c'est celle qui vous fera vibrer VOUS, LES 15 à 17 ans et les adultes.
- ★ LES PLANCHES, c'est le théâtre, l'art oratoire.
- ★ LA FIÈVRE DES PLANCHES, c'est l'expression, la passion.

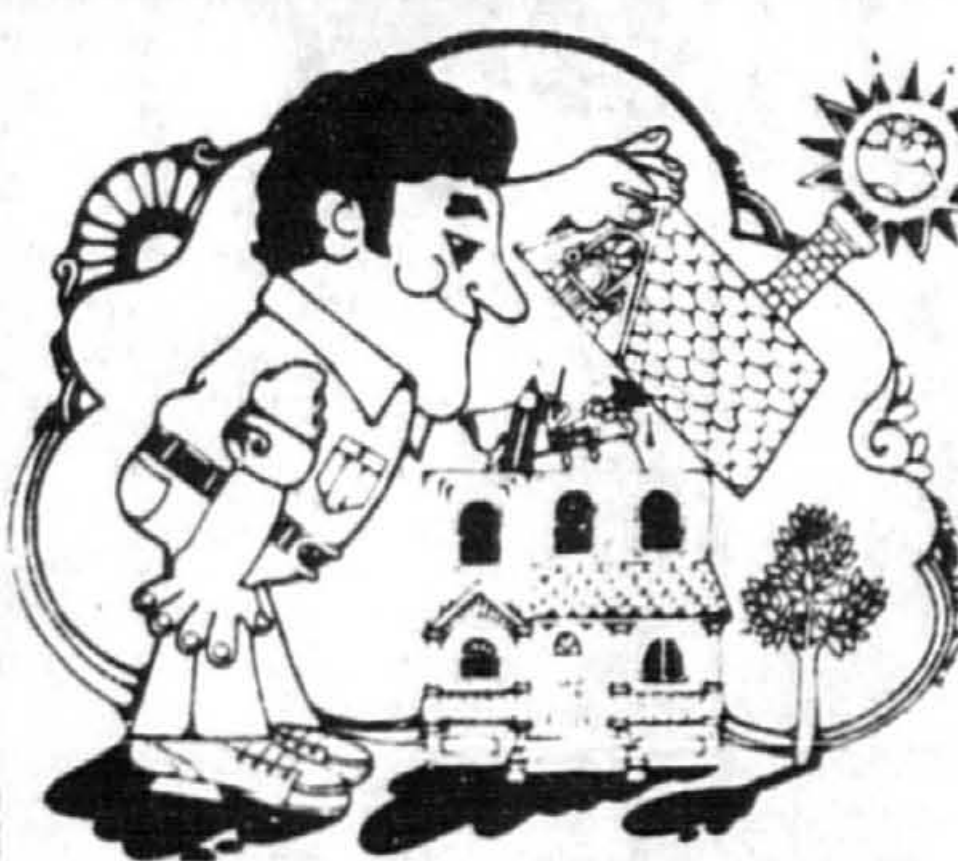
AU CONSERVATOIRE LASSALLE, la fièvre des planches, c'est le cours de culture personnelle offert à tous.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT. Les cours débutent la semaine du 12 septembre.

CONSERVATOIRE LASSALLE

3505, rue Durocher, Montréal, Québec H2X 2E7 (514) 288-4140

COURS PAR CORRESPONDANCE



UN CEGEP À DOMICILE!...
ROSEMONT
VOUS L'OFFRE

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE À DES COURS DE NIVEAU COLLÉGIAL

PROSPECTUS DISPONIBLE

ADMINISTRATION	6 cours	HISTOIRE	1 cours
ART	1 cours	PHILOSOPHIE	3 cours
FRANÇAIS	4 cours	PSYCHOLOGIE	1 cours

INSCRIPTIONS CONTINUES



ÉDUCATION DES ADULTES
CEGEP ROSEMONT
6400, 16e Avenue
Rosemont, Montréal
376-6310

C'est tout réfléchi
je m'inscris sans plus tarder!

COLLÈGE DE MAISONNEUVE ÉDUCATION DES ADULTES

SACHEZ UTILISER LE COMMODORE VIC-20 TOUT LE MONDE EN PARLE!

COURS D'INITIATION DE 15 HEURES SUR CE FAMEUX MICRO-ORDINATEUR QUI PEUT SERVIR AUSSI BIEN POUR LE TRAVAIL QUE POUR LE JEU.

Cours intensifs offerts en une seule fin de semaine

le vendredi de 18h30 à 21h30
le samedi de 9h00 à 16h00
le dimanche de 9h00 à 16h00

Programme:
— familiarisation avec le système: les touches du clavier, les commandes de l'éditeur, l'animation simple, la programmation en langage BASIC, les bruits et la musique, etc.

Avantages:
— session de 15 heures
— aucun cours préalable n'est requis,
— un micro-ordinateur est fourni à chaque participant durant sa fin de semaine de cours,
— le nombre de personnes est limité,
— le collège de Maisonneuve est situé à deux pas du métro.

COÛT: 60\$ pour 15 heures de cours. (Comparez nos taux!)

Pour renseignements et inscription, veuillez vous adresser ou téléphoner immédiatement au

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal H1X 2A2
Téléphone: 254-7131 poste 248 ou 146

N.B. Vu que les places sont limitées, inscrivez-vous dès maintenant à la fin de semaine de votre choix.



COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR SESSION: AUTOMNE 1983

ARTS ET LETTRES		
520-903 Études thématiques en histoire de l'art		lundi
604-201 ANGLAIS (test de classement, le 6 septembre)		lundi
604-301 ANGLAIS		lundi
607-101 ESPAGNOL élémentaire I		mardi
607-201 ESPAGNOL élémentaire II		mardi
607-301 ESPAGNOL intermédiaire I		lundi
601-202 FRANÇAIS: Théâtre		mercredi
601-402 FRANÇAIS: Essai		jeudi
601-911 FRANÇAIS écrit		jeudi
601-938 FRANÇAIS: Cinéma et littérature		mardi

INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES		
201-211 Algèbre		lundi et merc.
201-307 Probabilités et statistiques		lundi et merc.
420-918 INFORMATIQUE: Introduction au Langage Basic		mardi

SCIENCES HUMAINES		
381-902 ANTHROPOLOGIE: Introduction à l'Anthropologie soc. et culturelle		jeudi
383-935 ÉCONOMIQUE: Économie du Québec		mardi
320-215 GEOGRAPHIE: Problèmes géographiques du monde contemporain		mercredi
330-971 HISTOIRE de la Russie et de l'URSS		mercredi
340-101 PHILOSOPHIE: La connaissance et ses instruments		lundi
340-301 PHILOSOPHIE: L'homme et la société		mardi
385-946 POLITIQUE: Régimes politiques du Tiers Monde		lundi
387-976 SOCIOLOGIE de l'éducation		jeudi

Début des cours: le 12 septembre

Renseignements, demande de prospectus, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boulevard Chénazie
Montréal (Québec) H2M 1M3
Téléphone: 381-4293

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cours de vitrail

COURS D'INTRODUCTION
2 samedis de 9h30 à 16h30
ou 4 soirs de 19 h à 22 h

Coût: 60\$, matériaux fournis
Nous avons aussi des cours avancés
Permis no 7479750 Plusieurs sessions disponibles

L'ATELIER DU VITRAIL
4300, rue Ste-Catherine est
Montréal, Québec Tél.: 255-7646

COMBATTEZ LE CHÔMAGE!

Un nouveau métier en 4 semaines.
(comptabilité pratique enseignée
par comptables agréés)

Cu débute:	en français	en anglais
JOUR	7 sept.	8 sept.
SOIR	8 sept.	7 sept.
SAMEDI	10 sept.	10 sept.

DEPLIANT GRATUIT

Nouveaux cours supplémentaires
Cours pratique de la tenue des livres sur ordinateur.

Renseignements: **CHANTAL ou LILIANE**
ÉCOLE COMMERCIALE LONDON 733-5217
4950, CH. QUEEN MARY (métro Snowdon) 733-8261
Permis no 748 767 - Montréal et Toronto

STUDIO BÉATRICE

40e ANNIVERSAIRE
Travaux de fantaisie - Décoration intérieure
Inscriptions sur rendez-vous
4714, rue Garnier 521-1614

COURS DE CONVERSATION

ANGLAISE ET FRANÇAISE

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE

JOUR — INTENSIF	9h - 12h	270 \$
du lundi au jeudi	ou 13h - 16h	(84h)
SOIR	18h - 21h	135 \$
lundi et mercredi	ou mardi et jeudi	(42h)
FIN DE SEMAINE	9h - 15h	125 \$
samedi		(35h)

(de 9 à 15 participants par groupe)
TEST DE CLASSEMENT: 29, 30, 31 août -
6, 7 septembre de 16h30 à 19h30

LANGUES DU MONDE

ESPAGNOL, GREC et ITALIEN

JOUR	13h - 16h	Session de
SOIR	18h - 21h	14 semaines
SAMEDI	10h - 13h	135 \$ (42h)

(de 9 à 15 participants par groupe)
Dates d'inscriptions: du 22 août au 10 septembre,
du lundi au vendredi, de 9h à 19h,
le samedi de 9h à 17h.

Pour obtenir notre brochure ou de plus amples
renseignements, téléphonez-nous au
849-8393, postes 719, 713 ou 740
1450, rue Stanley
Montréal, Québec H3A 2W6
Métro Peel, sortie Stanley
YMCA
Centre-Ville
Fondée en 1851

CEGEP

Saint-Jean-sur-Richelieu

Éducation aux adultes

Automne 1983

Cours offerts à Brossard

- Agent de voyages
- Agent immobilier
- Gérontologie
- Gestion par micro-ordinateur
- Sciences humaines
- Techniques administratives
- Techniques policières
- Traitement de textes
- Superviseur

Inscriptions: Mail Champlain, Brossard,
25-26-27 août 1983

Renseignements: 671-5439

658-1356

McGill

Éducation permanente

Le département des arts libéraux offre
Chemistry in the Modern World
(180-150X-61)

les mardis de 18h à 21h
13 cours débutant le 13 septembre
Frais: 57 \$
Professeurs: David Harpp, Ariel Fenster,
Joseph Schwarz

Aspects historique, pratique, chimique (élémen-
taire) de la nourriture, des additifs alimen-
taires, des vitamines; de l'eau (utilisation,
pollution, pluies acides); des matières
plastiques; des drogues (vendues en pharma-
cie, sur le marché noir); des produits de
beauté; des produits chimiques domestiques;
des subventions de recherche et des publica-
tions.

Le cours sera donné en anglais.

Inscription: le mercredi 31 août de 12h à 19h
au Centre Universitaire, 3480, rue McTavish
ou
du mardi 6 septembre au vendredi 9 septembre
de 10h à 16h au pavillon de la bibliothèque
Radpath, salle 214-A (près de la terrasse).

VEZ APPRENDRE

L'ANGLAIS

- objectif: communication orale
- horaire: deux soirs par semaine, 19h à
21h ou le samedi, 9h à 13h
- dates: du 1er octobre au 12 décembre
- frais: 125 \$

COLLÈGE DAWSON

866-7952

Renseignez-vous aussi sur nos
cours intensifs

Centre st-pierre

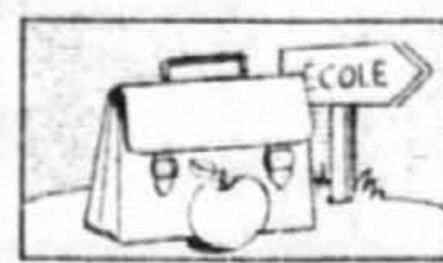
1212 Panet
Montréal H2L 2Y7

CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DES ADULTES

- Ateliers, cours, sessions de croissance ou de formation
- axés sur le VÉCU CONJUGAL ET FAMILIAL, les COMMUNICATIONS
SOCIALES, L'ÉDUCATION DE LA FOI et la PROMOTION
COMMUNAUTAIRE
- le soir, le jour ou en fin de semaine

Pour renseignements, prospectus ou inscription:
Monique Venne ou Nicole Métayer: 524-3561
Date limite d'INSCRIPTION: le 17 septembre

Le Centre dispense également d'autres types de services, notamment dans
les domaines de la consultation professionnelle, de l'audiovisuel et de la
location de salles, pour tout genre de réunions. Tél.: 524-3561.



SERVICES AUX PRÉRETRAITÉS ET RETRAITÉS

Ce programme d'activités a été préparé avec la
collaboration de la Table de Concentration 3e
Age de Rosemont.

PRÉPARER SA RETRAITE POUR MIEUX LA VIVRE
Lundi soir 17 \$

LA CINQUANTAINE: UN ÂGE PROPICE À LA RÉFLEXION?
Lundi soir 18 \$

**MIEUX CONNAÎTRE SON CORPS POUR RESTER EN
FORME:** biologie et vieillissement
Mercredi soir 20 \$

ANIMATION DE GROUPES D'ACTION: pour les person-
nes qui veulent s'impliquer dans leurs associa-
tions. Mardi soir 20 \$

VIVRE SEUL ET BIEN SE NOURRIR: pour produire un
livre de recettes pour personnes seules
Mercredi après-midi 20 \$

UN RETOUR AUX SOURCES: le conte et la légende au
Québec, pour devenir conteur dans les écoles et
garderies.
Mardi matin 20 \$

CÉRAMIQUE: initiation pour éventuellement pro-
duire une murale collective
Mercredi soir 20 \$

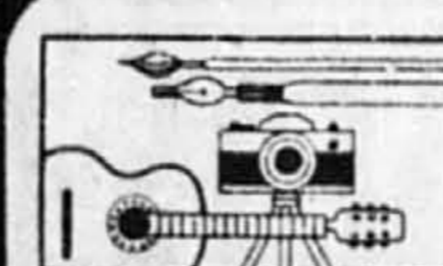
INITIATION À LA PEINTURE
Lundi après-midi et mercredi matin 30 \$

ATELIER AVANCÉ DE PEINTURE
Mardi et jeudi après-midi 30 \$

LES FRAIS SONT PAYABLES COMPTANT OU PAR
CHEQUE CERTIFIÉ. VOUS DEVEZ FOURNIR UN
CERTIFICAT DE NAISSANCE.

INSCRIPTION LE 22 AOÛT DE 13h30 À 21h00
UNE BROCHURE EST DISPONIBLE
376-6310

LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ
Éducation des adultes
CEGEP ROSEMONT
6400, 16e Avenue
Montréal H1X 2S9



Art populaire

1 AFFICHE POPULAIRE PRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE

Deux programmes où vous pouvez apprendre:
soit la sérigraphie et le dessin graphique
soit la production de diaporamas.
Les mercredis soir de septembre 83 à avril 84
— plus un samedi matin aux deux semaines.
Tout en apprenant, vous réaliserez des projets
pour des groupes et associations sans but lu-
cratif de la région.
DURÉ et COÛT: 150 heures et 40 \$

SEANCE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION
21 SEPTEMBRE À 19h30

NOTE: UN CERTIFICAT DE NAISSANCE EST REQUIS.

2 ATELIERS D'ART

en collaboration avec l'Atelier Le Triolet.
PEINTURE, DESSIN, CÉRAMIQUE, GUITARE
COÛT: 60 \$

DURÉE: 12 semaines le soir de 19h à 22h.
Inscription: 22 août de 13h30 à 21h00.
(Le prix inclus 10 \$ pour être membre du Triolet)
Début des ateliers: semaine du 26 septembre.



Théâtre populaire

Tout groupe ou association désirant une forma-
tion en théâtre pour s'en servir comme moyen
d'action peut nous contacter pour obtenir des
ateliers d'improvisation et de création collective.

UNE BROCHURE EST DISPONIBLE
376-6310
LES FRAIS SONT PAYABLES COMPTANT OU PAR CHEQUE CERTIFIÉ

LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ
ÉDUCATION DES ADULTES
CEGEP ROSEMONT
6400, 16e Avenue
Montréal H1X 2S9

L'ÉCOLE DE CONSEILLERS EN VOYAGES DE MONTRÉAL LTÉE

Cours initiation aux voyages

Offerts 2 fois par semaine, le soir de 19 h à 22 h
ou le samedi de 10 h à 17 h

DURÉE: 3 MOIS

72 heures de théorie / Session de pratique

Cours optionnel: Réservez II d' AIR CANADA

Début des cours: 6 septembre 1983 — Enregistrement immédiat

L'École de Conseillers en Voyages de Montréal Ltée

8199, rue Saint-Hubert
270-6723

Permis du ministère de l'Éducation 749710
Permis Culture personnelle

COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente

COURS DU SOIR

EN SECRÉTARIAT ET TRAITEMENT DE TEXTES AU COLLÈGE LASALLE

DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

- Manipulation des claviers
- Anglais des affaires
- Préparation de documents I (Dactylographie)
- Longue seconde
- Sténographie I et II
- Introduction aux principes administratifs
- Bureautique I (Procédés de secrétariat)
- Personnel
- Traitement de textes I et II
- Bureau d'avocat et de notaire
(Pour secrétaire juridique)
- Français écrit
- Archives médicales II
(Pour secrétaire médicale)

INSCRIPTIONS: 15, 16, 22, 23 août 1983
de 18h00 à 21h00

LES COURS COMMENCENT LA SEMAINE DU 29 AOÛT 1983

COLLEGE LASALLE
25 ANS D'EXCELLENCE
ET DE SUCCÈS

2015, rue Drummond,
Montréal H3G 1W7
281-1919

145, rue Cartier,
Pointe-Claire H9S 4R9
695-2064

TECCART

*C'est le temps
de t'inscrire!*

POUR MAÎTRISER L'ÉLECTRONIQUE

- 243.03 (menant au D.E.C. du M.E.Q. en électronique)
- Cours de spécialisation (1 an):
Logique - Microprocesseurs - Techniques du vidéo

526-2501

ou présentez-vous au: 3155, rue Hochelaga, Montréal (station Préfontaine)
Entre 8:45 et 16:45 hres (lundi au vendredi)
et jusqu'à 21:00 hres
les 23, 24, 30 et 31 août.

TECCART

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

L'ÉDUCATION DES ADULTES
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

COURS OFFERT EXCLUSIVEMENT AUX ADULTES
(SECTEUR D'EMPLOI EN PROGRESSION)

TITRE DU COURS:
Fabrication de moules destinés à l'injection de matières plastique ou métal

DURÉE DU COURS:
Ce cours en mécanique de fabrication est d'une durée totale de 1 820 heures

CHAMPS D'ACTIVITÉ:
Entreprises d'usinage et de fabrication

PRÉREQUIS:
Secondaire 111 (9e année)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:
L'Éducation des Adultes
CSR Vaudreuil-Soulanges
Téléphone: (514) 455-9311
OU: Centre d'Emploi du Canada de votre région

ÉDUCATION DES ADULTES
SESSION D'AUTOMNE 1983

ANGLAIS, langue seconde	TECHNIQUES COMMERCIALES
FRANÇAIS, langue seconde	INFORMATIQUE
COURS SOCIO-CULTURELS	TRAITEMENT DE TEXTES
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	FORMATION GÉNÉRALE, base à
ET PROFESSIONNEL	secondaire V

DATES D'INSCRIPTION	CENTRES															
<table border="1"> <tr><td>AOÛT/</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>SEPTEMBRE</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> </table>	AOÛT/							SEPTEMBRE	28	29	30	31	1	2	3	BEACONSFIELD HIGH SCHOOL 84, Court Beaconsfield Beaconsfield • 695-1858
AOÛT/																
SEPTEMBRE	28	29	30	31	1	2	3									
<table border="1"> <tr><td>SEPTEMBRE</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> </table>	SEPTEMBRE	4	5	6	7	8	9	10	JOHN RENNIE HIGH SCHOOL 501, boul. St-Jean Pointe-Claire • 694-8500							
SEPTEMBRE	4	5	6	7	8	9	10									
	POLYVALENTE DES SOURCES 2900, rue Lake Dollard-des-Ormeaux • 683-5594															
	PIERREFONDS COMPREHENSIVE HIGH SCHOOL 13800, boul. Pierrefonds Pierrefonds • 626-9612															
	LINDSAY PLACE HIGH SCHOOL 111, av. Broadview Pointe-Claire • 694-2760															

De 19 à 21 heures

AOÛT/							
SEPTEMBRE	28	29	30	31	1	2	3

Pendant les heures d'affaires

Pour de plus amples renseignements: **694-1470**

LAKESHORE/BALDWIN-CARTIER
95 DOUGLAS SHAND, POINTE-CLAIRE, QUEBEC H9R 2A7

DESSIN PUBLICITAIRE

Cours professionnel intensif
Jour et soir

Si vous aimez le dessin et que vous dessinez pour votre plaisir, pourquoi ne pas envisager la possibilité de vous tracer une carrière professionnelle à la fois lucrative et enviable dans le dessin publicitaire.

Inscrivez-vous au cours du **STUDIO SALETTE**, une école professionnelle ayant plus de 35 années d'expérience dans l'enseignement et spécialisée uniquement dans le dessin publicitaire.

EXPOSITION
Prenez rendez-vous pour visiter notre exposition. Les travaux des élèves exécutés durant l'année vous permettent de voir notre programme complet.

VISITE ET INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
DÉBUT DES COURS — 7 septembre

STUDIO SALETTE ENR.

École détenant un permis du ministère de l'Éducation no 749795 en dessin publicitaire secondaire, professionnel intensif.

SANCTIONNÉE PAR LES EXAMENS OFFICIELS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

8883, boul. Saint-Laurent, angle Beauharnois
(une rue au nord de Crémazie)

Téléphone: **388-5725**

ENFIN UN COURS À PRIX ABORDABLE!

VIVEZ L'ÈRE DE L'INFORMATIQUE

INTRODUCTION À LA PROGRAMMATION : durée 3 heures **\$25**

INITIATION À LA PROGRAMMATION : durée 45 heures **\$115**

- Horaire de jour ou de soir
- Période d'inscription du lundi au vendredi à l'école de 9h à 21h de 9h à 12h le samedi
- Attestation à la fin du cours
- Une personne par ordinateur
- Enseignants qualifiés: Michel Coursoi, Le Tang Ho
- Offrons d'autres services éducatifs
- Ne vendons pas d'ordinateurs

Éditions de l'Automobile (les)

1690, RUE GILFORD EST
MONTREAL (QUEBEC)
H2J 1S5
TEL. : 525-7313

"Permis de culture personnelle, en attente"

- Laurier
- autobus 27
- jusqu'à
- Papineau
- stationnement automobiles bicyclettes

HORLOGERIE BIJOUTERIE, QUARTZ PAR CORRESPONDANCE

Dépensez moins

Permis no 749659

INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE

1013 av. des Monts-Royals, Montréal H3J 1X6
Tel. 523-7423

COURS D'ASTROLOGIE

Centre de recherches astro-psychologiques de Montréal Inc.

Fondé par **Huguette Hirsig**

Renseignements: Casier postal 1081
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1C2
ou téléphonez à:
Micheline Brault 277-3514
Nicole Chenut 522-3791

ART PUBLICITAIRE
ACADÉMIE DES ARTS

6010 ST-HUBERT - MONTRÉAL

Une école privée avec un haut degré d'excellence vous offre un cours complet en Art Publicitaire (dessin commercial).

Ce cours de 3 ans comprend la pratique nécessaire à une bonne formation en dessin et la théorie donnant accès aux connaissances essentielles à la carrière d'artistes publicitaires.

Disponible en cours à TEMPS PARTIEL-INTENSIF, à raison de 2 cours par semaine. Jour ou soir.

Prospectus gratuit sur demande

Tél.: **276-4582**

Permis du Ministère de l'Éducation No 749691

école SECONDAIRE DUVAL

École de rattrapage var. — Fondée en 1966 — Permis 749988

FORMATION GÉNÉRALE • 1^{re} à 5^e SECONDAIRE

Désirez-vous:

- Compléter votre diplôme d'études secondaires en peu de temps?
- Reprendre certains cours échoués?
- Améliorer un résultat considéré faible?
- Être admis ou changer d'orientation au cégep et il vous manque un préalable?

... complétez votre formation selon un cheminement scolaire adapté à vos besoins.

- Possibilité de débiter en tout temps.
- Choix d'horaires selon vos disponibilités
- Deux sessions d'examen du ministère de l'Éducation par année.

L'école secondaire Duval vous offre, par un enseignement individualisé et dynamique, l'opportunité d'avancer à votre rythme.

Cours semi-privés — groupes de trois (3) élèves.

COURS DU SAMEDI: pour prévenir un échec! L'école offre aussi des cours du samedi pour l'élève qui fréquente une école régulière et qui désire améliorer un résultat considéré trop faible dans une ou plusieurs matières.

... une école à la mesure de vos ambitions

9900, av. d'Auteuil
Montréal, Québec H3L 2K1 ... à deux pas du métro Sauvé

POUR RENSEIGNEMENTS: S.V.P. COMMUNIQUER AU 382-6070

Un pas vers l'avenir...

LE DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES à votre rythme

C'est décidé, moi aussi j'y retourne!

L'INFORMATIQUE à l'U.Q.A.H.

A compter de la session d'automne 1983, l'Université du Québec à Hull vous invite à entreprendre ou à poursuivre vos études universitaires en informatique dans son nouveau pavillon réservé à l'informatique au 92, rue St-Raymond à Hull.

<p>Certificat de 1er cycle en MICRO-INFORMATIQUE</p> <p>6 cours obligatoires</p> <p>Architecture des ordinateurs Base de données Graphisme I</p> <p>Indication à la programmation Mini et micro-ordinateurs Techniques de programmation</p> <p>4 cours optionnels dans les technologies dérivées</p> <p>Bureautique Graphisme Mediatique Privatique Robotique Télématique</p>	<p>Baccalauréat en INFORMATIQUE</p> <p>18 cours obligatoires</p> <p>Analyse préalable et fonctionnelle Analyse statistique I ou Structures algébriques et applications Architecture des ordinateurs Base de données Gestion des opérations</p> <p>Graphisme I Langages de programmation (6 cr.) Logique informatique Méthode d'analyse organique Microprogrammation Mini et micro-ordinateurs Mise en oeuvre de systèmes</p> <p>Projet d'intervention I Projet d'intervention II Simulation et modèles Systèmes d'exploitation Techniques de programmation Téléinformatique</p> <p>6 cours optionnels 2 progiciels 3 cours libres</p>	<p>Certificat de 1er cycle en INFORMATIQUE DE GESTION</p> <p>7 cours obligatoires</p> <p>Analyse préalable et fonctionnelle Base de données Informatique de gestion Matériel informatique</p> <p>Méthode d'analyse organique Systèmes d'information de gestion Techniques de programmation</p> <p>3 cours optionnels parmi les suivants</p> <p>Administration financière Administration marketing Comptabilité administrative I ou Comptabilité I</p> <p>Administration du personnel Graphisme I Principes de management Projet d'intervention I</p>
--	--	---

N.B.: De plus, l'Université du Québec à Hull offrira à compter de la session d'automne 1983 un certificat de 1er cycle en application pédagogique de l'ordinateur. Pour toute information concernant ce programme, veuillez communiquer au (819) 776-8291.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

Sur les modalités d'admission: Bureau du registraire Université du Québec à Hull 283, boulevard Alexandre-Taché Case postale 1250, succursale «B» Hull, Québec J8X 3X7 Tél.: (819) 776-8244

Sur les programmes: Gilles A. Quesnel, directeur Module de l'informatique Université du Québec à Hull 283, boulevard Alexandre-Taché Case postale 1250, succursale «P» Hull, Québec J8X 3X7 Tél.: (819) 776-8369

Veillez me faire parvenir la documentation concernant le(s) programme(s) suivant(s):

Baccalauréat en informatique

Certificat de 1er cycle en micro-informatique

Certificat de 1er cycle en information de gestion

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

TÉL.: _____

A découper et à envoyer au Bureau du Régistraire

83-94-024

Quelques péripéties d'un détournement

TAMPA, Floride (UPI) — L'un des passagers du Boeing 727 des Delta Air Lines détourné jeudi sur Cuba a révélé hier qu'il avait conseillé à deux autres passagers qui s'apprêtaient à intervenir « de ne pas jouer les héros à 22,000 pieds d'altitude ».

« J'étais assis de l'autre côté de l'allée, une rangée devant lui, lorsqu'il s'écria: 'Dites au pilote de mettre le cap sur Cuba' », a relaté William Mizell, directeur d'une entreprise de construction de Tampa.

« Je me levai et me dirigeai vers lui, en lui disant: 'Vous plaisantez, c'est une farce?', ou quelque chose du genre. Il était muni d'une bougie allumée et d'une bouteille contenant de toute évidence un liquide inflammable, dont il se mit à asperger son corps, ainsi que les sièges autour de lui. Puis il s'écria qu'il n'avait pas peur de mourir.

« Deux autres passagers se levèrent alors et dirent: 'Jetons-nous sur lui', mais je me mis à leur crier: ne jouez pas les héros à 22,000 pieds d'altitude! il a versé de l'essence partout et il a une bougie allumée... »

Le plupart des lignes aériennes ont averti leurs passagers de ne jamais tenter d'immobiliser un pirate de l'air, et il y a deux semaines seulement, un porte-parole de la Régie américaine de l'aviation avait déclaré: « Nous ne voulons pas de John Waynes à bord de nos avions ».

Le Boeing, qui transportait 72 passagers et comptait un équipage de sept membres, atterrit peu après à La Havane, où la police cubaine arrêta immédiatement le pirate. L'avion est retourné hier matin à Tampa avec ses passagers, puis a poursuivi sa route vers Atlanta.

AUX ÉTATS-UNIS Défectuosité trouvée dans le carburateur de voitures Chrysler

DÉTROIT (AP) — Les autorités ont demandé à Chrysler Corp. de rappeler 1.8 million de voitures et camions en raison d'une pièce de caoutchouc du carburateur susceptible de se détériorer, ce qui pourrait provoquer un blocage du moteur, une fuite de carburant et un incendie, a déclaré hier l'Administration nationale de la sécurité routière.

La compagnie prétend cependant que la défectuosité ne comporte aucun danger. Elle a fourni des renseignements supplémentaires que les autorités sont en train d'examiner, a dit un

porte-parole de l'administration.

Les véhicules visés sont les Omni, Horizon, Aries, Reliant et LeBaron construits entre 1978 et 1982 de même que les camionnettes pickup Rampage de 1.7 et 2.2 litres de cylindrée, a-t-il ajouté.

L'administration avait demandé le rappel de ces véhicules en mai, après avoir reçu 82 plaintes au sujet d'un blocage.

Un porte-parole de Chrysler Canada a déclaré que le constructeur automobile n'avait reçu aucune plainte de Transport Canada ni des consommateurs.

L'INCENDIE QUI A FAIT 23 MORTS À CINCINNATI Les pilotes du DC-9 ne seront pas tenus responsables de la catastrophe

CINCINNATI (d'après CP) — Selon Ken Johnson, directeur du Bureau de la sécurité aérienne de Transports Canada, Max Vermij, un enquêteur du ministère, n'avait pas l'intention de rendre les pilotes du DC-9 responsables de l'incendie qui a fait 23 victimes à bord de l'avion, le 2 juin dernier, lors de son témoignage devant la Régie américaine de la sécurité des transports.

Lors d'une déclaration faite aux journalistes à l'issue de ces quatre journées d'audiences, M. Johnson a souligné que M. Vermij n'avait pu faire ces commentaires qu'après le fait, et qu'il était certain qu'il n'avait voulu blâmer personne.

Jeudi, M. Vermij avait critiqué le délai de 15 minutes qui s'était écoulé entre le moment où trois disjoncteurs avaient sauté, dans la cabine de pilotage, et celui où le capitaine avait décidé d'atterrir.

L'expert a recommandé qu'un système de disjoncteurs différent soit installé à bord des avions de ligne, qui avertirait le pilote de l'existence d'un problème aux premiers moments de la surchauffe d'un appareil électrique.

Il a souligné que si la rupture des disjoncteurs avait été interprétée comme un signal sérieux — ce qui se révéla être le cas, a-t-il précisé — la gravité de cet accident aurait pu être réduite considérablement.

Pour sa part, Marcel Martineau, représentant l'Association canadienne des pilotes de ligne, s'est déclaré abasourdi par cette déclaration. La rupture d'un disjoncteur est un événement extrêmement fréquent à bord des avions, a-t-il dit, et n'a généralement aucune raison d'inquiéter les pilotes. Au contraire, le disjoncteur saute pour couper le courant, si bien que c'est un dispositif de sécurité bien plus qu'un signal de danger.

Victimes conscientes

De son côté, le Dr William Kirkham, un spécialiste en médecine aérienne, s'est dit d'avis que les



Le Dr William Kirkham, un spécialiste en médecine aérienne de la Régie de l'aviation civile américaine, s'est dit d'avis que les 23 victimes de l'incendie survenu le 2 juin à bord d'un DC-9 d'Air Canada étaient probablement encore conscientes lorsque l'avion atterrit à Cincinnati.

23 victimes de cet incendie étaient probablement toutes en vie et conscientes lorsque le DC-9 atterrit à Cincinnati, mais qu'elles avaient succombé à un nuage de fumée toxique et à une explosion de chaleur et de flammes.

L'expert a ajouté que les corps de toutes les victimes contenaient des quantités élevées de cyanure, provenant des coussins en mousse d'uréthane des sièges de l'avion.

Le témoignage d'un expert en incendies du gouvernement américain, Richard Hill, a établi que la couche extérieure des sièges en mousse d'uréthane de l'appareil satisfaisait aux normes relatives au feu lorsque les sièges

avaient été installés, il y a 18 mois, mais qu'elle n'y répondait plus lorsqu'on la soumit à la même analyse, après l'incendie, en raison de son usure.

M. Hill a souligné que des vies pourraient de toute évidence être sauvées à l'avenir, si un système de sièges ignifuges en voie de développement était adopté par l'industrie aéronautique.

Entre-temps, le Dr Kirkham a témoigné que les 23 victimes avaient succombé à l'inhalation de fumée et manifestaient des brûlures à différents degrés.

Il a expliqué que certains des passagers enveloppés par la fumée avaient manifesté un instinct de survie évident, tandis

que d'autres avaient ressenti une trop grande confusion pour agir.

Les passagers qui succombèrent étaient de toute évidence devenus léthargiques, c'est-à-dire qu'ils ne firent rien pour se sauver mais se contentèrent de contempler le feu en pensant: « C'est donc cela que l'on ressent lorsqu'on se trouve dans un avion en flammes ».

L'expert a souligné qu'il ne croyait pas que les passagers aient été inconscients lorsque l'avion atterrit, après une descente de 15 minutes. « Mais certains d'entre eux étaient très près de perdre connaissance », a-t-il ajouté.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

CONVERSATION INTENSIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en parlant

PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)
Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

CHOIX D'HORAIRES		
Matin	Après-midi	Soir
10h00 - 12h30	13h15 - 15h45	18h15 - 20h45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi
DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h30 chacune).

*FRAIS DE LA SESSION: \$180 (tout compris) déductibles d'impôt
CONCERNANT INSCRIPTION AVANT LE 31 AOÛT
Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement.

Pour autres renseignements, composez: **844-9396**

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969

2050, rue Mansfield — 4e étage
Reconnu par le ministère de l'Éducation

Collège d'Informatique du Canada

2015, rue Drummond, suite 550
Montréal

Reconnu par le ministère de l'Éducation. Permis 749745
Pour renseignements, tél. **849-7726**

INFORMATIQUE	ÉLECTRONIQUE
<p>NIVEAU COLLEGIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> PROGRAMMEUR/ANALYSTE <input type="checkbox"/> PROGRAMMEUR <p>NIVEAU SECONDAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> OPÉRATEUR D'ORDINATEUR <input type="checkbox"/> ENTRÉE DES DONNÉES 	<p>Une nouvelle carrière offerte pour un nouveau cours qui allie ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE</p> <p>Pour un métier d'avenir! Cours 247-31, niveau collégial</p> <p>Technicien en électronique (spécialiste en microprocesseur)</p> <p>Je désire recevoir, sans aucun engagement, votre documentation.</p> <p>NOM..... ADRESSE..... VILLE..... CODE POSTAL..... TEL..... ÂGE.....</p>

RETENEZ MAINTENANT VOS PLACES POUR SEPTEMBRE

LE PLUS GRAND CHOIX DE COURS EN INFORMATIQUE AU QUÉBEC

Collège de Maisonneuve ÉDUCATION DES ADULTES

FORMATION EN BUREAUTIQUE ET EN TRAITEMENT DE TEXTES

SESSION AUTOMNE 83

Les progrès technologiques dans le secteur du travail de bureau ouvrent à tous de nouvelles perspectives.

Le COLLEGE DE MAISONNEUVE offre aux différents personnels de bureau une formation complète en Bureautique.

- Trois cours de 45 heures chacun, en TRAITEMENT DE TEXTES
- Un cours de 45 heures, sur les méthodes nouvelles de GESTION DE CES DOCUMENTS
- Trois cours de 15 heures chacun, portant respectivement sur l'ANALYSE DE BESOINS, LE CHOIX DES APPAREILS ET L'IMPLANTATION DE SYSTÈMES

Et pour ceux qui n'ont aucune formation en secrétariat,

- deux cours de 45 heures chacun, leur permettant d'accéder au traitement de textes: MAÎTRISE DU CLAVIER ET RÉDACTION DE DOCUMENTS

Pour répondre aux besoins d'une clientèle adulte, ces cours se donnent surtout le soir ou en fin de semaine.

Les séances d'INSCRIPTION se tiennent au COLLEGE DE MAISONNEUVE LES 31 AOÛT et 1er SEPTEMBRE entre 18h et 21h (local B-4420)

Pour plus de renseignements, vous adresser à:
Service de l'Éducation des adultes
COLLEGE DE MAISONNEUVE
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, H1X 2A2
Téléphone: (514) 254-7131 poste 120 ou 147 (à deux pas du métro Pie IX)

PASSEZ UNE SOIRÉE INFORMATIQUE

animée par E. de Laurentis, m.a.

Une soirée d'information GRATUITE où vous vous familiariserez avec les micro-ordinateurs et la gamme de cours que nous vous offrons.

BIENVENUE À TOUS

JEUDI 25 AOÛT, à 20h, 1445, rue BISHOP, 287-9767

Une présentation de M.D. La Clef de l'Ordinateur

«Votre centre d'études» une division Les systèmes Arrakis Inc.

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE

SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST, RUE SAINT-PAUL VIEUX MONTRÉAL

Renseignements: **866-1836**

Début des cours: LE 19 SEPT. 1983

Approuvé par le ministère de l'Éducation
Permis numéro: 749514 (enseignement de culture personnelle (pour et soir))

Chamblain

ÉDUCATION PERMANENTE COURS D'ANGLAIS

INSCRIPTION DU 22 AOÛT AU 26 AOÛT LUNDI À JEUDI 12 H 30 — 20 H 30 VENDREDI 12 H 30 À 16 H 00

- Un soir par semaine
- Amélioration marquée de votre connaissance de l'anglais en 14 semaines
- Méthodes audio-visuelles modernes
- Conversation
- Trois niveaux débutant, intermédiaire et avancé
- Attestation décernée à chaque étudiant (e) ayant réussi le cours
- Dix minutes du métro Longueuil

Renseignements supplémentaires:
CEGEP Chamblain
900, CHEMIN RIVERSIDE SAINT-LAMBERT
TEL: **672-7364** COÛT: **85¢**
(tout près du métro Longueuil)

COLLEGE NATIONAL D'ORDINATEURS

NATIONAL COMPUTER COLLEGE

LE COLLEGE NATIONAL D'ORDINATEURS, une équipe dynamique, vous offre dès MAINTENANT les programmes suivants au niveau COLLEGIAL:

- INFORMATIQUE
- MICRO-INFORMATIQUE
- ADMINISTRATION
- SECRETARIAT
- SÉMINAIRES POUR GESTIONNAIRES
- PROGRAMMES SPÉCIFIQUES POUR L'ENTREPRISE

EXCLUSIF!!! LES PROGRAMMES D'INITIATION SONT OFFERTS SUR MICRO-ORDINATEURS PERSONNELS POUR EMPORTER À DOMICILE!!!

SERVICES DE CONSEILLERS INDIVIDUELS ORIENTÉS VERS LES BESOINS IMMÉDIATS DE L'ENTREPRISE!!!

— HORAIRES FLEXIBLES — DÉBUT DES COURS À PARTIR DU 6 SEPTEMBRE, 1983
— CONSULTATIONS ET INSCRIPTIONS: Du lundi au vendredi de 16h00 à 21h00

TÉL.: **866-2497**

SITUÉ au centre-ville: 310 ouest, rue Sainte-Catherine Suite 110, Montréal, H2X 2A1
Sortie métro Place des Arts Permis du ministère en cours

Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

LANGUE ANGLAISE cours du soir Automne 1983

— Anglais oral
Des cours de six (6) niveaux différents, 75 heures (3 crédits) par niveau.

Dates: du 14 septembre au 12 décembre
Horaire: les lundis et mercredis, de 19h à 22h
Frais: 180\$

Test de classement obligatoire et date limite d'inscription: le 29 août ou le 7 septembre selon votre choix, à 19h au Pavillon principal, salle Z-110.

• Un service offert à tous et à toutes •
Les personnes qui désirent faire évaluer leurs connaissances de la langue anglaise pourront se présenter le 29 août ou le 7 septembre à 19h au Pavillon principal, salle Z-110.

Frais du test: 5\$

Renseignements: **343-6090**

Selon son entourage, Trudeau démissionnerait avant Noël

■ OTTAWA (Selon PC) — Si l'on en croit un proche conseiller du premier ministre Trudeau, celui-ci démissionnera probablement de son poste avant Noël.

Une telle décision permettrait de lui choisir un successeur durant le mois d'avril ou au début du mois de mai, et le nouvel élu aurait ainsi jusqu'à un an pour se préparer à faire face à Brian Mulroney dans des élections générales.

Le conseiller, qui a tenu à conserver l'anonymat, a précisé

qu'une telle mesure donnerait au Parti libéral et à son nouveau chef suffisamment de temps pour rattraper l'énorme avance dont les conservateurs jouissent actuellement auprès de la population.

À l'instar de plusieurs députés libéraux, il a affirmé que les rapports parlant d'une profond mécontentement existant au sein du caucus devant l'obstination de M. Trudeau à se maintenir au pouvoir étaient grandement exagérés, mais le nombre des députés qui aimeraient voir le premier

ministre abandonner son poste au plus tôt n'en croit pas moins constamment. John Reid, un ancien ministre, s'en est fait l'écho hier, en déclarant qu'à son avis, il était temps que M. Trudeau s'en aille: « Il a mené à bien sa mission, et je ne vois pas pourquoi il s'obstine à rester », a dit M. Reid, qui fut ministre des Relations fédérales provinciales jusqu'aux élections de 1979 et qui n'obtint pas un nouveau poste après le vote de 1980.

Un sondage de la Presse Canadienne publié hier révèle que six

députés libéraux au moins ont affirmé qu'il était temps que M. Trudeau parte.

D'autres députés n'ont pas manqué de critiquer cette attitude, en soulignant qu'il n'était pas dans les habitudes des libéraux de poignarder leur chef dans le dos.

Mais tous ont avoué qu'ils espéraient que le premier ministre quitterait son poste vers la fin de l'année, et affirmé qu'ils ne le soutiendraient pas s'il revenait sur sa promesse de partir avant les prochaines élections fédérales.

Le conseiller de M. Trudeau a précisé que celui-ci, qui est actuellement en vacances en Europe, n'avait pas été avisé de ces demandes de démission, mais que ce message lui serait transmis la prochaine fois que son bureau entrerait en contact avec lui, ce qu'il fait fréquemment.

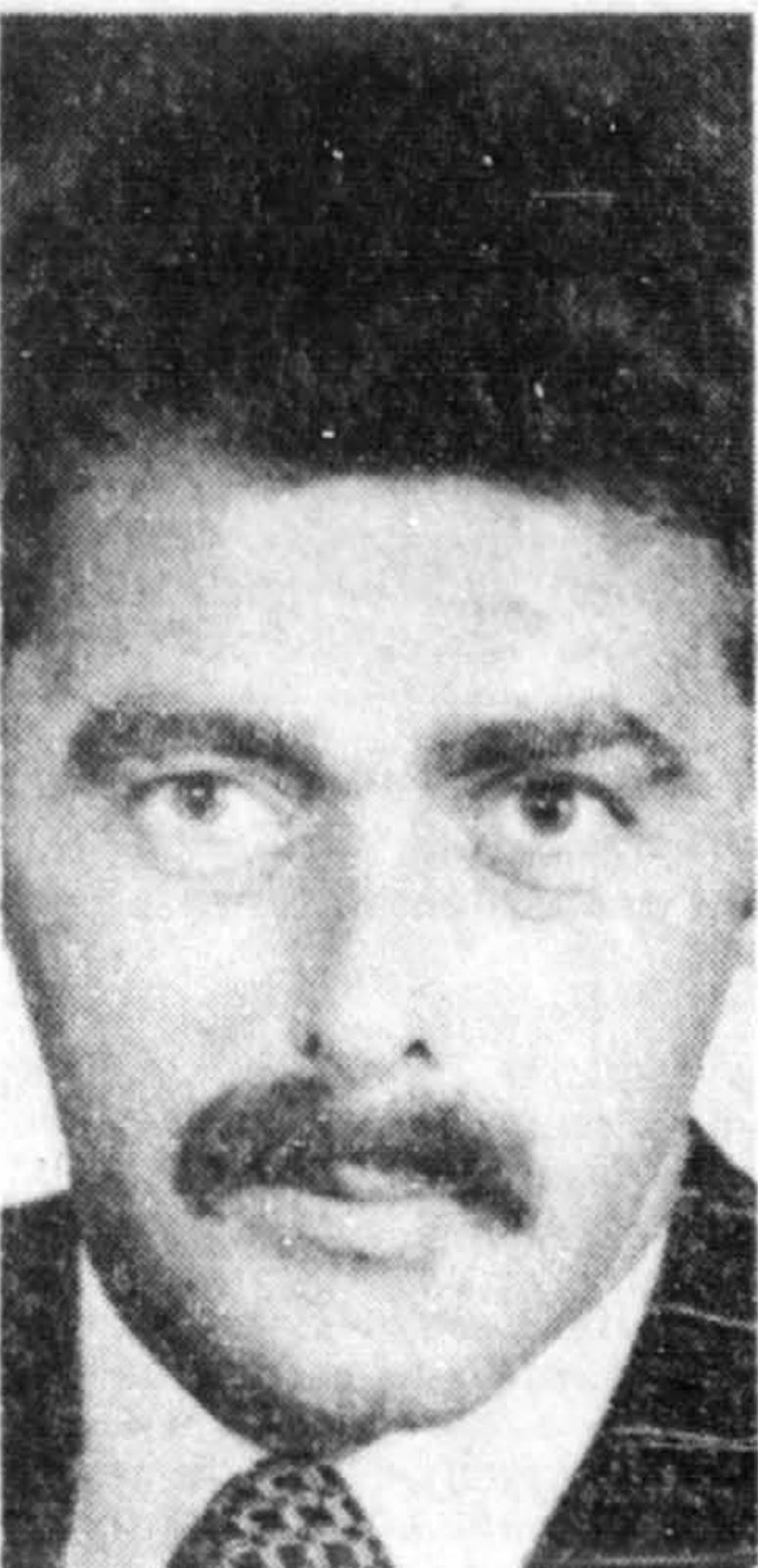
Il a ajouté que ni lui ni personne d'autre « habilité à le faire » n'avait demandé une réunion des députés mécontents pour discuter du problème. Il a fait remarquer que plusieurs d'entre eux avaient nourri l'espoir de faire partie du cabinet et étaient déçus de n'avoir pas été choisis lors du remaniement de la semaine dernière.

Toutefois, pour le député d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, c'est généralement la façon d'agir des conservateurs, alors que les libéraux préfèrent habituellement laver leur linge sale en famille.

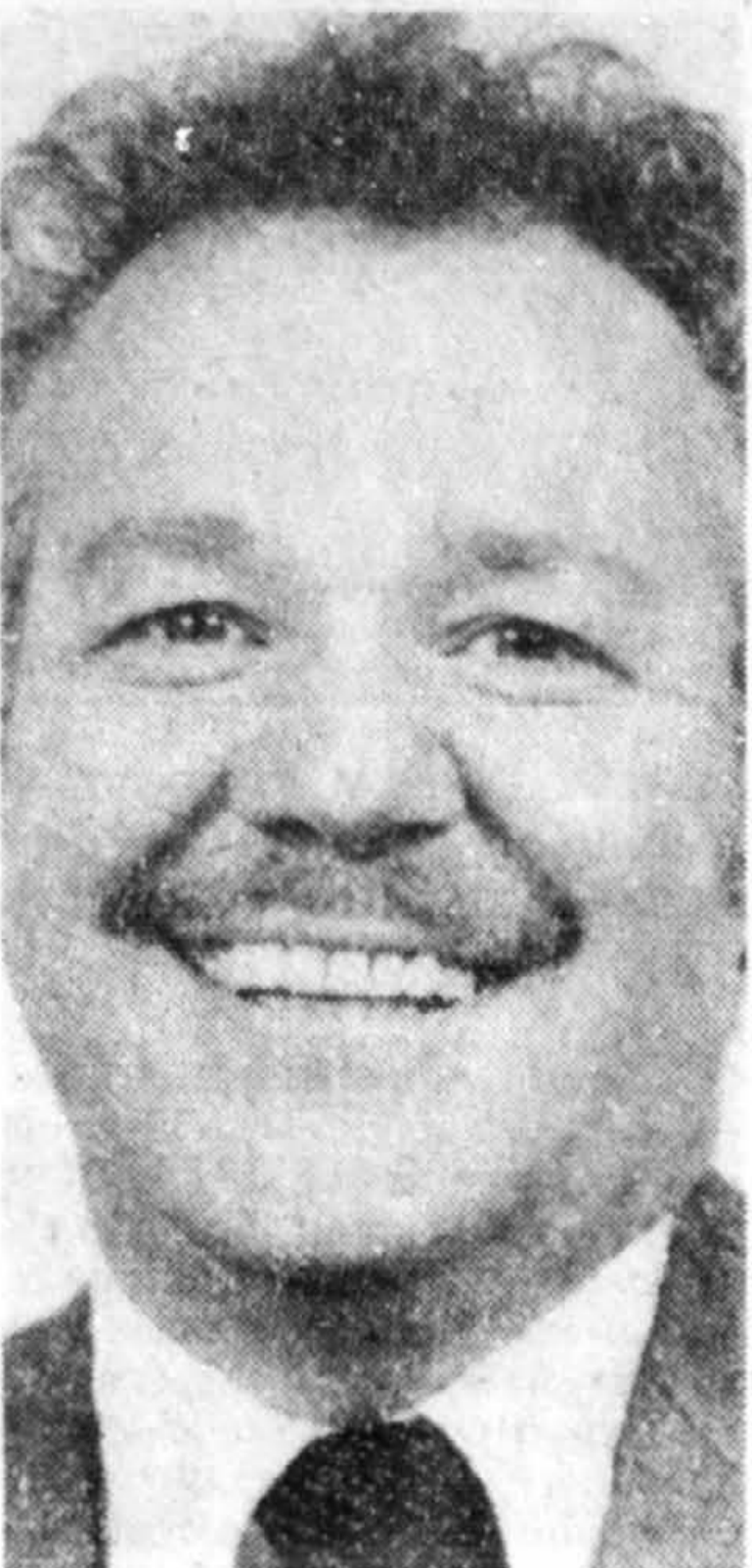
« Si certaines personnes ne sont pas satisfaites de leur chef, il existe des moyens de le lui faire savoir, et ils pourraient se lever, en caucus, et le lui dire directement. »



Claude Tessier



Alain Tardif



Marcel Roy

Les députés pressent leur chef de se décider

■ OTTAWA (PC) — Alors que les rumeurs de départ du premier ministre Trudeau s'amplifient, le cercle des députés libéraux fédéraux du Québec qui s'interrogent ouvertement sur le leadership semble destiné à faire tâche d'huile.

DENIS LESSARD

Au Québec, si plusieurs élus hésitent à sonner le glas de celui qui depuis 15 ans préside aux destinées du parti, ils espèrent en revanche voir le premier ministre mettre un terme dès l'automne à l'incertitude qu'il laisse régner autour de son avenir politique.

« Il a probablement été le plus grand premier ministre mais c'est comme le reste, il faut que ça change. Je pense qu'il va être conséquent avec lui-même et partir avant l'élection. » a soutenu le député de Richmond, Alain Tardif à son retour d'une tournée à travers le pays.

« Dans l'Ouest, c'est omniprésent tous les noms que tu peux suggérer sont mieux perçus que le « boss » actuel » lance-t-il, ajoutant que personnellement comme député du Québec il aurait tout intérêt à voir Trudeau rester pour le prochain scrutin.

« Au Québec il y en a peut-être

un certain nombre qui pensent qu'ils sont députés aux Communes à cause de leur intelligence mais je pense que pour la grande majorité, si on est là c'est grâce à Trudeau, ce serait mesquin de vouloir accélérer son départ », a dit M. Tardif.

Beaucoup de députés ont les yeux rivés sur le prochain caucus national du parti, à Ottawa au début du mois de décembre, suivi de peu par un caucus spécial du Québec, au Lac Delage. « Ça va barder, il faut s'y attendre » a dit un député sous le couvert de l'anonymat tandis qu'un autre ajoutait que les libéraux au Québec n'auraient pas plus d'appuis avec Trudeau qu'avec l'ex-ministre Brian Macdonald à leur tête advenant l'élection.

« Le leadership, on a le droit d'en parler ouvertement maintenant », estime Claude Tessier député de Mégantic; « Je veux être fixé rapidement, s'il dit qu'il reste c'est lui le « boss », mais on se doit de planifier immédiatement pour l'an prochain, cela doit débouler vite à compter de maintenant », estime-t-il.

Si Trudeau décidait de rester « j'ai des militants qui sont prêts à travailler pour lui, mais d'autres qui le sont moins, la base est partagée » de lancer M. Tessier. Il entend soulever la

question du leadership au caucus si elle n'y était pas évoquée. « Mais ce n'est pas moi qui donnerai un coup de pied au derrière de Trudeau. Le 14 décembre 1979 c'est nous qui lui avons demandé de revenir. »

Quant à la prochaine course libérale, M. Tardif précise qu'elle se discute de plus en plus ouvertement bien qu'au cours des dernières semaines les députés n'ont guère eu de contacts entre eux. « Le caucus du Québec se partage entre Jean Chrétien et John Turner, reste à savoir la proportion », explique-t-il, ajoutant qu'il aurait « un fort préjugé favorable pour Chrétien ».

Quant au député de Terrebonne Roland Comtois, il a souligné à l'émission Présent de Radio Canada qu'une élection avec Trudeau « serait risquée ». « L'échéance c'est 1984, pas 85, il y a une réalité politique, seuls les aveugles l'ignorent et la fidélité à un parti ça commence par dire la vérité », a-t-il lancé.

« Après 15 ans il est normal que les gens cherchent des approches nouvelles, du sang nouveau » de renchérir le député de Laval, Marcel Roy, soulignant que de plus en plus ses électeurs voulaient savoir quand M. Trudeau allait quitter.

Scéances d'étude

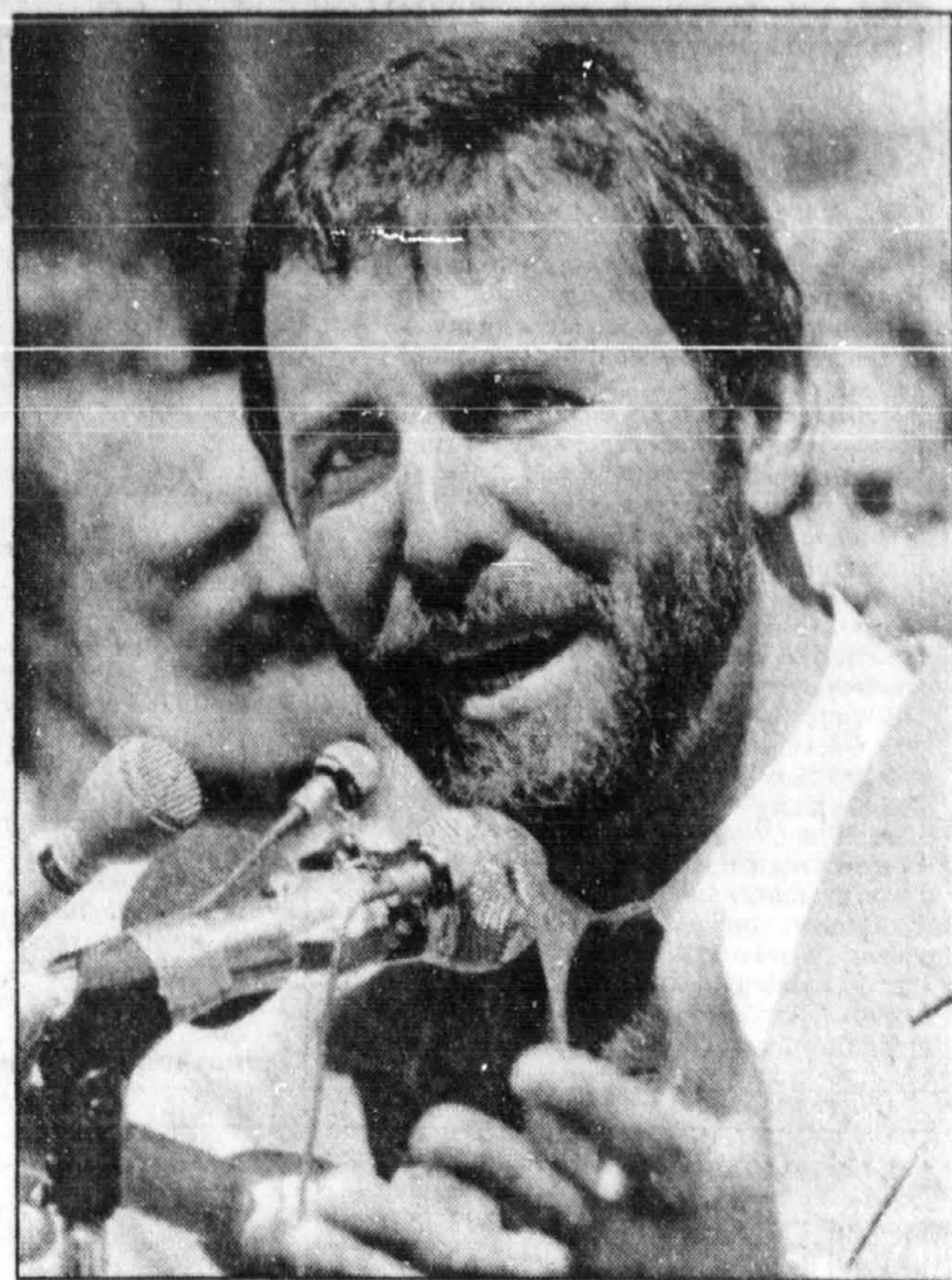
■ OTTAWA (PC) — En baisse dans les sondages de l'opinion publique et à trois semaines de la rentrée parlementaire, le gouvernement libéral tient en fin de semaine la troisième et dernière de ses séances d'étude.

Cette fois, elle porte sur les affaires extérieures et la défense et l'on prévoit de vifs débats sur des questions comme le missile Cruise et les relations avec l'Union soviétique.

La réunion, présidée à Val-Morin par le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, commence aujourd'hui pour se terminer lundi matin.

Les deux autres séances, en juillet et au début d'août, ont porté sur l'économie et le chômage.

Parmi les confrenciers de cette fin de semaine, on compte Mme Helen Caldicott, d'un mouvement anti-nucléaire des États-Unis; M. John Halstead, de l'université Georgetown à Washington; M. David Steel, chef du Parti libéral du Royaume-Uni; M. Maurice Torrelli, professeur de relations internationales à l'université de Nice; M. Walter Gordon, ancien ministre des Finances du Canada; M. James Schlesinger, ancien membre de l'administration Carter.



Pierre Paradis

Paradis promet de revendre les sociétés d'État à l'entreprise privée

■ QUÉBEC (PC) — Un gouvernement libéral dirigé par M. Pierre Paradis retournerait toutes les sociétés d'État, sauf deux, à l'entreprise privée.

Seules Hydro-Québec et Loto-Québec échapperaient à la privatisation, a déclaré hier le candidat à la direction du Parti libéral du Québec, au cours d'une rencontre à Charlesbourg avec les membres de son organisation.

La majorité des Québécois croit à l'entreprise privée, croit que l'entreprise privée est associée à la création de la richesse dans la société, qu'elle est la locomotive de l'économie, a-t-il dit.

Toutes les sociétés d'État seraient donc vendues, à profit, espère-t-il, à l'entreprise privée. En réponse aux questions des journalistes, il a cependant fait une nuance dans le cas du régime d'assurance-auto, dont les opérations seraient analysées en fonction du coût aux usagers.

Même les sociétés d'État qui montrent des profits cachent des déficits, a affirmé M. Paradis, en soulignant comme exemple la Société des alcools, qui affiche des profits seulement quand on ne calcule pas la mise de fonds du gouvernement.

De sorte qu'au cours du dernier exercice financier, le gouvernement du Québec a dû verser \$400 millions pour combler les déficits des sociétés d'État. Au cours du mois de juin, seulement, le gouvernement a engouffré \$8 millions dans Québecair, a-t-il rappelé.

Au même moment, par mesure d'économie, il réduisait le nombre de lits dans les hôpitaux, un domaine qui devrait être la

première préoccupation du gouvernement.

Et pendant ce temps, le gouvernement ne s'occupe pas de la compétitivité, ne revise pas la taxation et crée d'autres sociétés d'État, a-t-il soutenu.

M. Paradis est encouragé par la qualité de ses partisans et ne s'inquiète nullement du fait que seulement cinq députés appuient sa campagne alors qu'une vingtaine se disent derrière M. Robert Bourassa.

Il a expliqué que certains députés avaient fait leur choix avant qu'il annonce sa candidature et que dans certains comités le choix des députés ne reflétait pas le choix des militants.

Il a rappelé que certains députés qui appuient M. Bourassa ont déjà été ministres dans son gouvernement et que, par conséquent, ils lui doivent une certaine loyauté.

« Je ne veux pas m'attaquer à la loyauté, je la respecte et je l'admire », a dit M. Paradis.

Questionné par les journalistes sur son expérience, M. Paradis a admis qu'il en avait moins que M. Bourassa, mais a souligné qu'il en avait plus que M. Johnson. Mais, a-t-il dit, ce dont le PLQ a, surtout besoin c'est d'un idéal et d'une direction.

Ce qu'il propose, essentiellement, c'est de confiner le gouvernement à son rôle de gouverner. Ce programme, a-t-il promis, il ne le mettra pas en veilleuse, comme le fait le PQ, qui parle de collectivisme, de socialisme, d'indépendance jusqu'aux élections, alors qu'il met ces principes de côté.

« Si le fait d'être une femme m'a favorisée, c'est bien tant mieux! » -Hervieux-Payette

■ OTTAWA — Céline Hervieux-Payette ne craint pas d'admettre que c'est en partie parce qu'elle est une femme que le premier ministre Trudeau l'a invitée à joindre les rangs de son cabinet la semaine dernière. Et elle n'en n'a pas honte.



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

« C'est certain que cela m'avantageait. J'ai peut-être eu un petit avantage parce que j'étais une femme. Mais on a vécu 2000 ans d'inégalité dans le sens inverse, alors je me dis que c'est de l'action positive », explique-t-elle sans hésitation.

Mais il est une chose qu'elle n'acceptera jamais, c'est de se faire dire qu'elle n'a pas mérité sa promotion.

Ministre d'État à la Condition physique et au sport amateur depuis une semaine, Céline Hervieux-Payette a parcouru tout un bout de chemin depuis la fin des années 50, alors qu'elle travaillait comme simple secrétaire à Radio-Canada.

Elle s'est mariée, elle a élevé ses trois filles de 1960 à 1970 tout en terminant ses études collé-

giales, pour faire ensuite son cours de droit, passer ses examens du Barreau et suivre un cours de courtier en valeurs mobilières. Vivement intéressée à la politique, elle a été de toutes les commissions politiques libérales depuis 1970, ce qui l'a amenée à travailler à temps plein pour Robert Bourassa et Claude Forget au niveau provincial, et aboutir finalement en politique fédérale comme députée du comté de Mercier en 1979. On connaît la suite.

Elle admet volontiers que cette vie mouvementée n'a peut-être pas été facile pour sa famille.

« Si mes filles doivent elles aussi décider de leur vie, établir leurs priorités, elles doivent laisser les autres faire la même chose. C'est sûr qu'il est difficile pour une mère d'agir ainsi, mais c'est un échange. Je suis certaine qu'elles ont probablement souffert de mon style de vie. Mais de quoi les enfants souffrent-ils le plus? D'une mère qui est à la maison, qui est déprimée et qui se tient sur les valliums? D'une mère qui arrive tous les soirs fatiguée parce qu'elle a travaillé dans une usine? D'une mère qui passe ses après-midis à la piscine et qui n'a rien à dire et à apporter? Qu'est-ce que c'est qu'une mère qui apporte quelque chose à ses enfants? », demande-t-elle.



Céline Hervieux-Payette

« Moi je ne faisais pas partie de la génération qui a profité de l'éducation universelle. C'était le temps des collèges privés pour les garçons. Alors nous n'avons pas eu le choix: il nous a fallu retourner aux études plus tard ».

Céline Hervieux-Payette a été avisée mercredi le 3 août qu'elle recevrait un appel du premier ministre. Pierre Trudeau ne l'a appelée que le vendredi à 15h à Montréal, et il lui a demandé d'être à Ottawa à 18h pour la cérémonie d'assermentation.

Mais tout ce trouble valait bien la peine: en l'espace de quelques jours, son salaire a doublé, elle a son chauffeur avec limousine, et elle est devenue « l'honorable » Céline Hervieux-Payette.

Tous ces honneurs pourraient bien être éphémères si les libéraux sont défaites aux prochaines élections.

Le nouveau ministre sait que le parti compte beaucoup sur les dernières recrues du cabinet pour améliorer l'image chancelante du gouvernement auprès d'un électoral désabusé. « Notre marge de manoeuvre n'est pas très grande » reconnaît-elle.

Selon elle, les tâches sont différentes dans une telle situation: « Ce n'est pas le temps, un an avant les élections, d'amorcer de grandes réformes. C'est plutôt l'occasion de repenser la

philosophie du parti et de préparer notre thème de campagne ».

Le leadership
Et le leadership du parti? « On traversera la rivière lorsque nous serons arrivés là » répond-elle, sans autres commentaires. Sa loyauté envers Trudeau est indéfectible.

Et le « French power » après Trudeau? Elle répond que la relève est forte.

« Je pense à Chrétien, ce n'est pas un enfant d'école, il n'est pas venu au monde de la dernière pluie. Il a souvent eu du travail de mise en marche à faire, mais c'est un bon penseur, il est articulé politiquement, et il sait où il s'en va. Yvon Pinard n'est pas un enfant d'école non plus. Monique Bégin a vu neiger. Ils ne partiront pas tous en même temps ».

Quant à Brian Mulroney, elle estime qu'il aura fait ses preuves lorsqu'il aura pris position sur les grands enjeux politiques comme les régimes d'assurance-maladie, ce qui ne saurait tarder.

« Il devra bien voter sur notre projet de loi concernant les frais modérateurs. La population canadienne ne veut pas de ces frais. Sous un tel système, c'est le gars riche et en santé qui ferait des économies, alors que celui qui est pauvre et malade serait obligé de payer pour le système », conclut-elle avec conviction.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

SOS des déprimés

L'Association des déprimés anonymes, organisme sans but lucratif qui vient en aide aux personnes déprimées en les regroupant une fois par semaine dans des petits groupes de 15 à 20, attire un nombre croissant de participants à ces rencontres animées par des personnes-ressources.

Ouvert de 9h à 22h du lundi au vendredi, le secrétariat de l'organisme, rue Dorchester, répond aux appels (937-3581), établit une relation d'aide avec les appelants, et donne l'information nécessaire sur les services de l'Association, sur les 35 groupes existants au Québec et la façon d'y adhérer.

Les D.A. qui portent une attention toute spéciale aux suicidaires, constatent que si les appels proviennent le plus souvent de femmes, les hommes par contre sont plus nombreux à participer aux rencontres hebdomadaires. Le service attire des bénéficiaires de tous les âges, avec une concentration de personnes de 36 à 45 ans.

Une maigre subvention du ministère des Affaires sociales (\$33,000) et quelques dons privés (\$10,115) ne suffisent pas à l'Association des D.A. dont la survie est menacée. Aussi mène-t-elle une campagne d'autofinancement, du 20 août au 3 septembre. Des tirelignes distribués dans les Caisses populaires sont identifiées à cet effet par une affiche de l'Association. Les dons peuvent être aussi adressés à: Les Déprimés Anonymes, 1800 Dorchester ouest, suite 406, Montréal H3H 2H2. Des reçus d'impôts seront remis pour les dons de \$5 et plus.

Au Québec, on «écrase»!

Comme une bouffée d'air... frais, nous arrivent ces chiffres rapportés par le magazine Médecin du Québec: La proportion des fumeurs d'habitude dans la population adulte âgée de 15 ans et plus atteignait 33% en 1981, soit le plus bas niveau enregistré depuis 1966.

Entre 1966 et 1981, le pourcentage de fumeurs réguliers masculins est tombé de 54% à 36%, tandis que la prévalence chez les femmes régressait de 32% à 29%. Le taux est également sensiblement à la baisse chez les adolescents. Et c'est au Québec que la proportion de fumeurs qui ont cherché à cesser de fumer est la plus élevée.

Carrefour des femmes

Le Carrefour des femmes est devenu une réalité à Lachute. Mise sur pied depuis quelques semaines dans le cadre d'un projet Relais-Canada, cette ressource nouvelle offre à la population féminine du grand Lachute et des environs, un lieu de rencontre, un centre d'information, de documentation et de référence. Les responsables espèrent être bientôt en mesure d'offrir un service d'hébergement en cas d'urgence.

Au programme de ses activités d'automne, le Carrefour offre plusieurs soirées d'information abordant une variété de sujets, allant de l'avortement aux régimes de pension. Pour plus d'information, composer 562-7122 ou se rendre au 212 rue Wilson et demander Claudette ou Pauline.

Nouveaux horizons

Les subventions au programme fédéral Nouveaux Horizons qui permet à des retraités de rester actifs, totaliseront cette année au Québec \$315,195,000, cette somme étant répartie entre 69 groupes regroupant au total plus de 8,000 personnes âgées.

Créé en 1972, ce programme vise prioritairement à aider les citoyens âgés à sortir de leur isolement et à mettre en oeuvre eux-mêmes des ressources adaptées à leurs besoins.

Un bia... quoi?

La direction de la Société canadienne des Postes organise, le dimanche, 21 août, un «biathlon de l'espoir» au profit de Leucan, un organisme de recherche sur la leucémie et le cancer chez les enfants. Il s'agit d'un parcours de 80 kilomètres en bicyclette et un autre, de 20 kilomètres, à pied.

Deux employés de la Société canadienne des Postes portant les couleurs des Postes, accompliront ces performances, tandis que des boîtes spéciales disposées toutes les succursales postales recueilleront les dons du public spectateur.

Le bistouri... et nous

Plus de cinq femmes sur 1,000 subissent une intervention chirurgicale au système reproducteur, la plus fréquente des opérations facultatives effectuées au Canada. Chez les hommes, c'est l'intervention nécessitée par une hernie qui vient au premier rang. Selon une brochure publiée récemment par Statistique Canada, il s'agit là d'une variation importante depuis le début des années 70, alors que l'ablation des amygdales représentait la plus courante des opérations pratiquées chez les citoyens des deux sexes.

Par ailleurs, deux fois plus d'hommes que de femmes souffrant d'alcoolisme sont admis dans les services psychiatriques; le nombre de femmes qui y sont admises en raison de troubles névrotiques est toutefois plus élevé que celui des hommes.

Enfin, les accidents tuent deux fois plus d'hommes que de femmes: entre 1969 et 1980, 70% de toutes les personnes décédées accidentellement au pays étaient des hommes, la moitié d'entre eux ayant été victimes d'accidents d'automobiles.

Le Conseil supérieur de l'Éducation veut que Québec s'occupe des élèves «particulièrement talentueux»

«L'élève a non seulement le droit d'avoir accès à l'école publique, mais également celui d'être différent». C'est à partir de ce principe que le Conseil supérieur de

HUGUETTE ROBERGE

l'éducation, dans un avis rendu public cette semaine, traite du sort réservé aux élèves dits «exceptionnels» dans le système public. Mais l'attention du Conseil se concentre cette fois sur les jeunes particulièrement doués ou talentueux.

Le Conseil déplore d'abord l'existence de fortes résistances à priori à l'endroit de toute tentative de dispenser des services particuliers aux élèves doués et talentueux, trop souvent considérés sur le plan social comme privilégiés alors qu'ils sont en réalité des parents pauvres du système. Au terme d'une longue analyse, le CSE préconise un enseignement plus individualisé.

Tout en reconnaissant que ce type d'enseignement semble difficilement réalisable alors que les enseignants, qui doivent

s'occuper de groupes d'élèves nombreux et hétérogènes, sont contraints d'adopter une approche «de masse», le Conseil se fonde sur les expériences réussies dans plusieurs écoles pour affirmer que la mission est réalisable. Au terme d'une longue étude, il formule dix recommandations à l'intention du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires.

Recommandations
■ Que, dans tous ses documents officiels à l'intention des jeunes dans les écoles secondaires, le ministère de l'Éducation

reconnaisse explicitement l'existence d'élèves qui ont des dons ou des talents particulièrement évidents;

■ que toutes les commissions scolaires, dans l'élaboration de leur politique locale d'intégration des jeunes en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tiennent compte de l'existence de jeunes aux talents particuliers;

■ que le MEQ et les commissions scolaires fournissent aux éducateurs des instruments ou des modèles d'activités qui permettent d'identifier les habiletés intellec-

tuelles, socio-affectives et sensori-motrices, principaux domaines où s'expriment les talents particuliers de certains élèves;

■ que le MEQ et les commissions scolaires fournissent aux éducateurs les principaux instruments produits à l'étranger, notamment aux États-Unis, sur l'identification des doués;

■ que le MEQ accorde aux commissions scolaires des allocations supplémentaires pour réaliser des projets novateurs en enseignement personnalisé;

■ que le MEQ confie à son Service de la formation du personnel scolaire l'élaboration d'instruments d'information sur diverses approches de l'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves;

■ que les écoles secondaires soient appelées à faire connaître les besoins de perfectionnement individuel de leurs enseignants;

■ que les commissions scolaires puissent créer sur leur territoire des écoles spécialement organisées pour répondre aux besoins particu-

liers des élèves en difficulté d'apprentissage et à ceux des élèves doués;

■ que les commissions scolaires affectent des enseignants réguliers et des enseignants en disponibilité qui en manifestent le goût à l'expérimentation d'approches pédagogiques nouvelles;

■ que le MEQ revise la nomenclature des articles 11 et 12 du régime pédagogique traitant des services personnels aux élèves, en y ajoutant les services à rendre aux élèves doués ou talentueux.



**VENTE INVENTAIRE
MEUBLE DE PATIO
30% à 50%
CHEZ PISCINES CITADELLE**

PRESTIGIEUSE COLLECTION DE MEUBLES PATIO EN RÉSINE DE SYNTHÈSE



Garantie 3 ans à 100%
Ne jaunit pas
300, \$ de rabais sur ensembles
NOS PRIX SONT IMBATTABLES.

PISCINE CREUSÉE GRAND SPÉCIAL À **5 999 \$**

15' x 30' en forme de rein, équipée et installée avec un fond en béton



PISCINE HORS TERRE

Exclusivité: LUMIÈRE INTÉGRÉE

18' diamètre **1 149, \$** 24' diamètre **1 299, \$**

Garantie de 15 ans sur la toile et la structure

En plus votre piscine est équipée d'un PATIO de 30 p.c. et d'un FILTRE JACUZZI



Rebord de 6 po
PISCINE ÉCLAIRÉE

ARRÊTEZ DE FORCER, ÉQUIPEZ-VOUS! En spécial à **99,00 \$**

ROULEAU SOLAIRE pour piscine hors terre ou creusée 15' de tuyau inclus



TOILE SOLAIRE à bulles hors terre	16 = 34,99\$	24 = 74,99\$
	18 = 44,99\$	27 = 102,99\$
	24 = 62,99\$	16 x 30' = 64,99\$
Creusée	14 x 28 = 79,99\$	
	16 x 32 = 99,99\$	
	18 x 36 = 129,99\$	
	20 x 40 = 159,99\$	

hth Limite de 1 par client

10 KILOS de chlore granulé Ni-clon **70%** **29,99 \$**



50 lbs granulé 79,99\$ 35 lbs granulé 54,99\$

CHLORE 100% CONCENTRÉ 8 kg ou 40 tablettes de 3" 200 g **54,99/\$**



ALGICIDE Sanitas 4 litres **2 pour 1**



est un aspirateur entièrement automatique qui nettoie le fond, les parois et la surface de votre piscine. Il suffit de brancher tout simplement sur votre écumoir.



GARANTIE 1 AN **RABAIS DE 100 \$**

LA SOLUTION VACANCES!

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURES: Lundi au mercredi: 9h00 à 18h00
Jeudi - vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 17h00

DIMANCHE FERMÉ

PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada 527-8617	LAVAL 1770, boul. des Laurentides (angle St-Martin) 384-4581	SHERBROOKE (Roch Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611	SOREL / TRACY 825, route Marie-Victorin 742-7962
REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame 585-0100	CHATEAUGUAY 279, boulevard Anjou 691-5030	TROIS-RIVIERES 8255, boul. Jean-XXIII 377-2921	DOLLARD-BES-ORMEAUX 49, rue Brunswick (angle Montée des Sources) 683-0667
JOLIETTE 545, rue St-Charles-Borromeo 759-8110		SAINTE-THÉRÈSE 259, Boul. Labelle 435-1983	VICTORIAVILLE (Arthabaska), 54, rue Girouard 257-8344



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ÉCOLE NOTRE-DAME DE FATIMA

fondée en 1959

**1531, rue Fleury Est
Montréal - 387-2839**

PENSIONNAT - EXTERNAT MIXTE

- Cours élémentaire de la 1re à la 6e
- Enseignement individualisé
- Etudes suivies
- Pensionnat du lundi au vendredi (fin de semaine sur demande seulement)
- Service de garderie
- Atmosphère familiale
- Nourriture saine et équilibrée
- Activités parascolaires

Reentrée le lundi 6 septembre

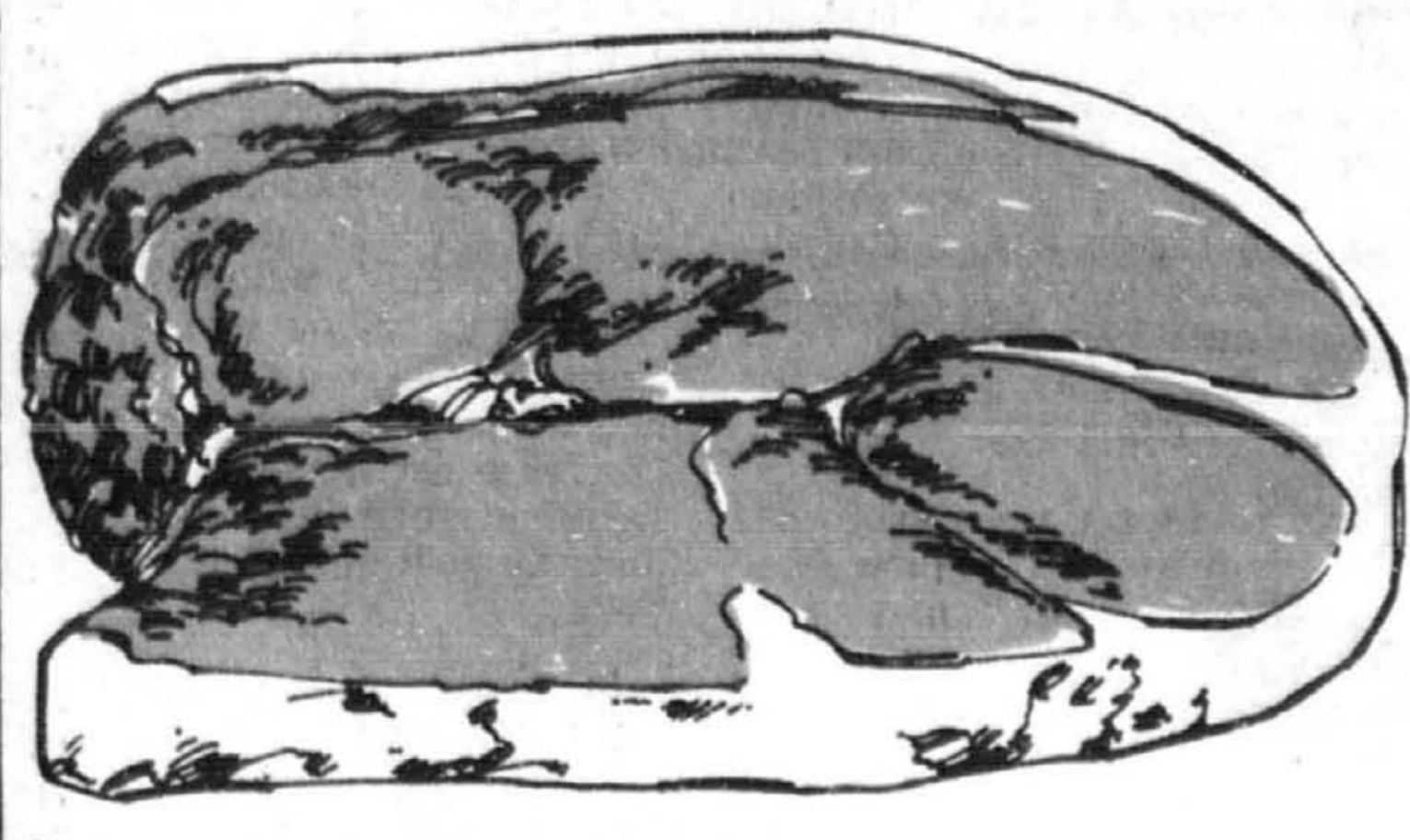
Permis du Ministre de l'éducation numéro 749579



**CETTE SEMAINE ENCORE
LES PRIX TRAVAILLENT POUR VOUS
CHEZ MÉTRO.
VOICI QUELQUES-UNS DE NOS PRIX
EXCEPTIONNELS!
Du 22 au 27 août 1983**



***BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ
TRANCHE ENTIÈRE
OU ROSBIF D'EXTÉRIEUR DE CROUPE**



**3,92 /kg
1,78 /lb**

coupe provenant de boeuf Canada catégorie "A"



**«SINGLES»
KRAFT**
préparation
de fromage fondu,
16 tranches
paquet 500 g

2,47



**CHAMPIGNONS
MÉTRO**
morceaux et tiges
bte 284 mL

59¢



**VINAIGRE BLANC PUR
CANADA**
cont. 4 Litres

1,59

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Metro du lundi 22 août au samedi 27 août 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

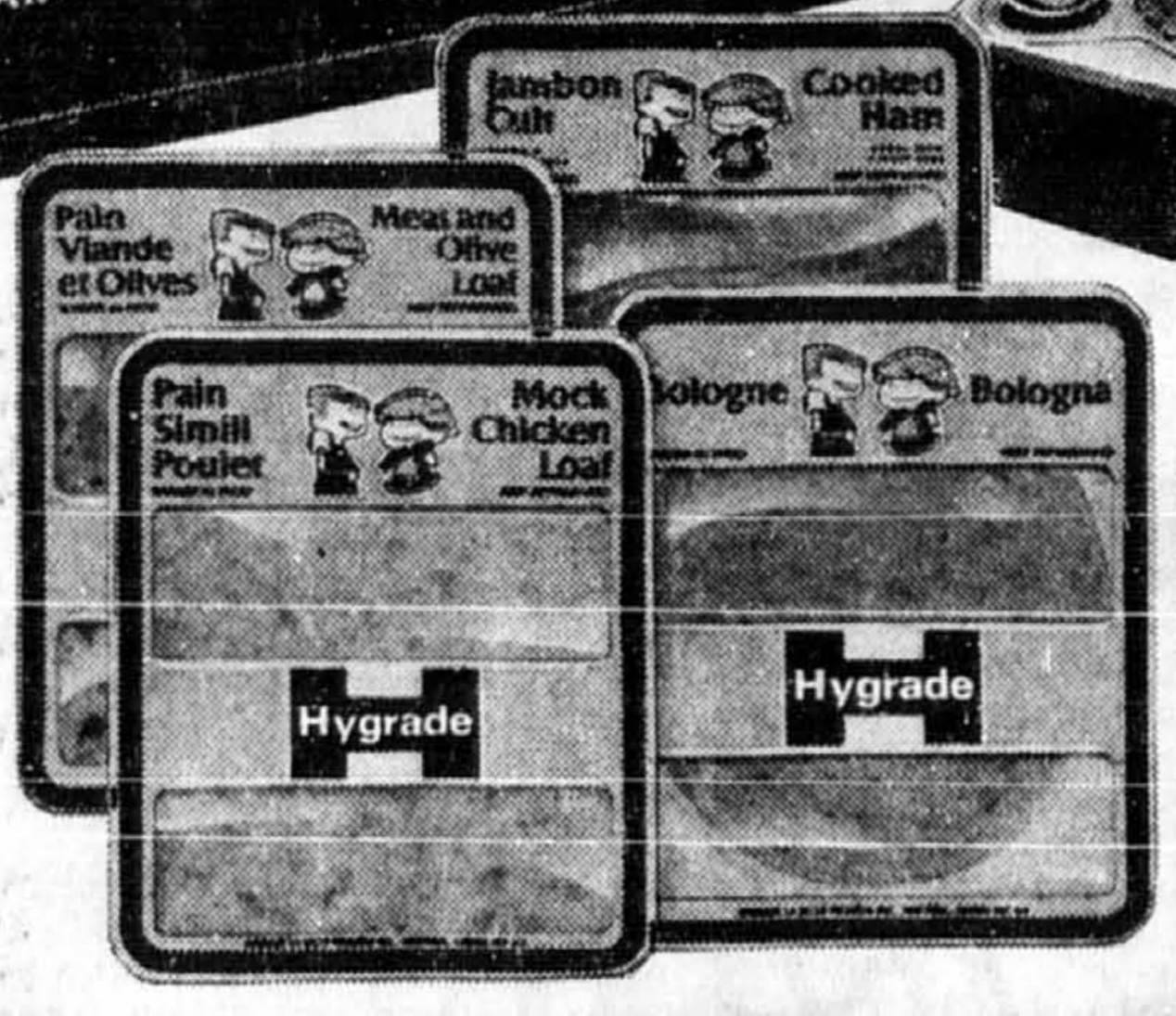
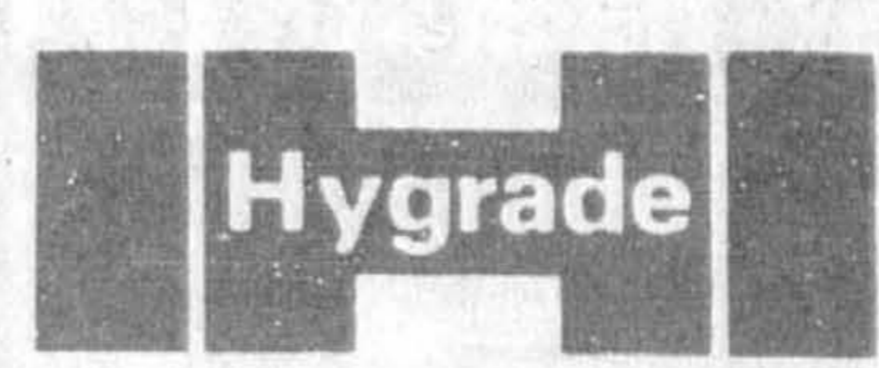
**Plus on en mange,
Plus on a de chances
de gagner!**



**100 jeux Vidéo Atari à gagner
avec Hygrade.**

**Seulement une preuve d'achat
d'un des 7 produits participants Hygrade
peut vous faire gagner.**

**Procurez-vous les règlements du concours
chez votre maître épicer Metro**



Coupon de participation

Nom _____ Tél.: _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

Adresse de retour: Promotion Vidéo Hygrade
Boîte postale 36
Succursale postale Roxboro
Roxboro (Québec) H8Y 3E8



Pologne: guerre ouverte du parti contre l'Église

VARSOVIE. (AFP, Reuter) - Le parti communiste vient de déclarer une guerre ouverte à l'Église catholique, présentée comme l'ennemi idéologique numéro un, un dangereux fauteur de troubles en Pologne et vis à vis de laquelle il est demandé de ne plus faire montre désormais d'aucune indulgence.

Dans son dernier numéro, *Zycie Partii*, revue bimensuelle du comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste), se livre à un violent réquisitoire contre l'Église, accusée de pratiques inquisitoriales, de terrorisme spirituel et d'intolérance agressive. L'article a beau être présenté dans la rubrique «Opinions personnelles», le seul fait qu'il soit publié dans la revue engage directement le comité central et équivaut à un blanc seing des autorités suprêmes, notent les observateurs.

Les propos virulents de la revue s'inscrivent dans le cadre des mises en garde et de la campagne de dénigrement lancées contre l'Église, à quelques jours de l'expiration de l'ultimatum de Solidarité, qui menace de déclencher dès le 23 août des grèves perlees dans le pays faute de négociations avec le pouvoir d'ici là. Inquiètes de l'appui ouvert du clergé au syndicat et de la communauté de leurs idéaux démocratiques, les autorités n'ont pas hésité à faire savoir, en plaçant mardi tout le département de Gdansk sous haute surveillance, que les prêtres ne seraient pas épargnés.

Au delà du souci précis de dissuader le clergé de prêter son concours au syndicat à l'approche des rendez-vous d'août 83, l'article va beaucoup plus loin, notent les observateurs. Il révèle la détermination, jamais encore exprimée à ce degré, du parti communiste d'engager ouvertement une lutte sans merci contre cette puissance considérable que représente l'Église catholique en Pologne. A ce titre, il constitue un tournant incontestable pour

l'avenir des relations entre l'Église et l'État. Il vérifie du même coup les rumeurs insistantes du très grand mécontentement qu'aurait suscité au sein de l'appareil du POUP la visite du pape, venu réaffirmer six jours durant son soutien inconditionnel aux idéaux d'août 80 et à Solidarité.

De son côté, la Commission nationale provisoire de Solidarité a invité les militants syndicaux et la population en Pologne à s'opposer énergiquement au régime du général Jaruzelski et a exigé la libération de tous les détenus politiques, ainsi que le pluralisme syndical. Dans un appel publié dans le dernier numéro de la revue clandestine de Solidarité pour la région de Varsovie, *Tygodnik Mazowsze*, la commission souligne que malgré la levée de l'état de siège, le pouvoir en Pologne n'a pas pour autant mis un terme à la lutte contre la société polonaise.

Malgré 565 jours de loi martiale, indique la TKK, les autorités «n'ont pas réussi à briser l'esprit de résistance» de la population, qui est sortie de cette période plus aguerrie que jamais.

Quant à Lech Walesa, lui aussi victime d'une campagne de dénigrement de la part des médias officiels, il estime que ce serait une mauvaise tactique pour les travailleurs de recourir à la violence lors des manifestations prévues le 31 août pour commémorer les accords de Gdansk de 80. Dans une interview à la télévision française, Walesa a souligné que la tactique du Pouvoir, c'est de provoquer des bagarres de rue, de sorte que les meilleurs d'entre nous, les plus courageux soient arrêtés.

Il s'est dit convaincu qu'il n'y aura pas de grande explosion, ni de bagarres de rue le 31 août, parce que ce serait une «mauvaise tactique».

L'agence officielle PAP a par



téléphoto UPI

Lech Walesa, que l'on voit ici quittant le chantier Lénine de Gdansk, est devenu la cible des médias officiels à cause de sa détermination à poursuivre la lutte de Solidarité.

ailleurs annoncé hier la dissolution du syndicat des écrivains polonais par les autorités, affir-

mant que la direction du syndicat était devenue surtout «un foyer d'opposition politique à l'État».

Tchad: la France poursuit sa riposte «graduée»

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

Le colonel Kadhafi «n'a rien dit de nouveau» au cours de sa conférence de presse jeudi à Tunis, a déclaré hier à N'Djamena le ministre tchadien de l'Information, M. Soumaila Mahamat.

«Ou bien Kadhafi est un menteur, ou bien il considère que le territoire tchadien qu'il occupe est libyen», a affirmé le ministre, à propos des dernières déclarations du chef de la révolution libyenne, qui affirmait que les troupes libyennes n'intervenraient pas au Tchad.

Selon M. Soumaila, la situation militaire est calme sur l'ensemble du Tchad, aussi bien dans la région d'Oum Calouba (350 km au sud-est de Faya-Largeau) qu'à Koro Toro sur l'axe qui relie la grande palmeraie du Nord à N'Djamena.

Ce calme est mis à profit par les éléments de l'armée française envoyés au Tchad - estimés par les observateurs à quelque 1200 hommes - pour prendre position le long de la ligne Salal-Abéché. Par ailleurs l'annonce hier par le ministre français de la Défense de la nomination du général de brigade Jean Poli de l'infanterie de marine, à la tête des troupes françaises au Tchad, sous l'autorité directe du chef d'état-major, le général Jeannou Lacaze, donne une dimension nouvelle au soutien français au président Hissène Habré.

Selon des informations de presse non démenties par le ministère français de la Défense, la présence française au Tchad pourrait atteindre le chiffre de 2000 dans les prochains jours et de 3000 dans un avenir proche. Des avions de combats d'appui au sol «Jaguar» dont plusieurs spécimens évoluent dans les pays voisins (Centrafrique, Gabon, Niger) et des chasseurs

«Mirages» seraient attendus incessamment à N'Djamena.

Du côté français on continue d'affirmer que les troupes françaises, malgré l'ampleur de l'engagement en hommes puisamment armés d'un matériel sophistiqué, sont au Tchad au titre de l'accord de coopération technique militaire franco-tchadien de 1976 et qu'elles y effectuent une mission d'instruction.

Dans l'entourage du président Mitterrand on indiquait hier qu'il n'a jamais été question pour la France dans les dernières semaines d'intervenir dans le nord du Tchad, notamment lors de la bataille pour Faya-Largeau, en dépit des conseils et même des pressions exercées sur elle. C'est ce que le chef de l'État français soulignera, précise-t-on de même source, lors d'une interview qu'il a l'intention d'accorder à un organe de la presse écrite, sans doute la semaine prochaine, pour expliquer la politique française au Tchad.

Incidentement, le chargé d'affaires tchadien à Paris, M. Ahmad Allam-Mi, a mis en cause hier les «prétendus spécialistes» des affaires tchadiennes les accusant de faire le jeu du «régime fasciste de Kadhafi qui consiste à précisément réduire la guerre au Tchad à une guerre civile interminable et à masquer l'invasion du Tchad par l'armée libyenne».

Les observateurs voient dans cette mise au point une réponse voilée aux propos prêtés au président François Mitterrand par le journaliste du *Monde* Eric Rouleau selon lesquels le président français considère que le conflit tchadien est le résulât d'une guerre civile «qui se déroule depuis 17 ans, avec ou sans intervention étrangère et qu'elle pourrait se poursuivre, même si les Libyens retireraient leurs troupes».

Chili: l'Église propose sa médiation

d'après AFP et Reuter

Mgr Juan Francisco Fresno, archevêque de Santiago, a offert jeudi sa médiation afin de favoriser l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement du président Pinochet et l'opposition.

Le quotidien du soir *La Segunda* croit savoir que des contacts officiels et officieux, dans lesquels l'Église joue un rôle, sont en cours entre le gouvernement et l'opposition.

Le président Pinochet, dont le mandat s'étend théoriquement jusqu'en 1989, avait récemment déclaré que des personnalités de l'opposition participeraient à une étude sur la légalisation des partis politiques et la création d'un système électoral, sans toutefois avancer de date.

Par ailleurs, lors d'une rencontre avec la presse hier, le ministre de l'Intérieur, M. Sergio Onofre Jarpa, a déclaré que des secteurs de l'opposition chilienne essayent de «semer le trouble au sein des forces armées» pour

remplacer le gouvernement Pinochet, faisant allusion à «certaines personnes» qui «se disent intéressées par un accord avec les forces armées pour constituer une espèce de gouvernement d'alliance avec les partis politiques».

Les partis de l'Alliance démocratique (Union de la droite républicaine, de la Démocratie chrétienne, du Radicalisme, de la Sociale démocratie et des Socialistes), qui ont organisé le 11 août la quatrième journée de protestation nationale, avaient ouvertement demandé la démission du général Pinochet et l'établissement d'un régime de transition auquel participeraient les militaires.

À la suite de ces manifestations du 11 août, un groupe de médecins de la capitale a estimé que ces dernières ont été réprimées «avec une brutalité, un sadisme et un acharnement» inhabituel par les forces de l'ordre, citant de nombreux cas de viols et de tortures.

Liban: Gemayel invite l'opposition au dialogue pour régler la crise

d'après AFP, Reuter, UPI

Le président libanais Amine Gemayel, en invitant tous les dirigeants politiques à engager le dialogue sous sa propre autorité, a fait une ouverture vers l'opposition après la violente crise qui a secoué le Liban ces 10 derniers jours.

Au cours de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, jeudi soir, le chef de l'État a réitéré son appel aux dirigeants libanais, quelle que soit leur position politique, à engager un dialogue franc dans le cadre du régime démocratique et des institutions constitutionnelles. Il a invité ces dirigeants à se réunir au siège de la présidence dans les délais les plus brefs, «car la présidence est au service de tout le monde».

«Elle n'est ni partisane ni sectaire, a-t-il dit. Elle est au contraire le lieu adéquat pour que tous les Libanais sans discrimination discutent des meilleurs moyens de libérer le pays de toute présence étrangère, de sauvegarder leur unité et de garantir les intérêts vitaux du peuple, ses libertés et ses droits sacrés».

Cette déclaration a été dictée par les remous suscités par la visite à Beyrouth du ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, qui a rencontré des dirigeants chrétiens, dont M. Pierre Gemayel, chef du parti des Phalanges et père du président, tout autant que par la grave crise po-

litique provoquée la semaine passée par le conflit entre Druzes et l'armée libanaise dans le montage du Chouf.

Le chef de l'État, estime-t-on, a voulu se placer au-dessus des conflits partisanes en assortissant son appel d'un désaveu des contacts entrepris par les dirigeants chrétiens avec M. Arens. A cet égard, le président Gemayel a rappelé que «l'État est seul autorisé à négocier, à décider et à prendre des mesures exécutoires... Aucune négociation faite en marge de l'État ne saurait lier le Liban ni lui être utile. Au contraire, de tels contacts pourraient briser l'unité du pays et menacer son indépendance et sa sécurité».

De source ministérielle libanaise, on indiquait que les trois ministres enlevés la semaine dernière par la milice druze devaient se rendre dans les prochaines heures au Nord-Liban pour rencontrer trois principaux opposants au régime: MM. Joubblatt, président du Parti socialiste progressiste (PSP), Rachid Karamé, influent leader musulman sunnite et ancien premier ministre, et Soleiman Frangié, ancien président, chrétien maronite.

Pour sa part, M. Walid Joubblatt a indiqué qu'il ne se rendra pas au palais présidentiel à moins que les dix conditions transmises au président par les trois ministres enlevés puis libérés soient satisfaites et qu'il ne

s'y rendra qu'accompagné de ses alliés, MM. Frangié, Karamé et Nabih Berri. Il a également déclaré qu'il n'acceptera l'entrée des forces gouvernementales dans les régions contrôlées par les Druzes que sur la base d'un accord.

Le leader druze a reproché au président Gemayel sa «politique partisane, au profit du parti des Phalanges». Il l'accuse d'avoir «interrompu le dialogue avec les autres parties libanaises et de refuser d'écouter les revendications nationales, dont celles des Druzes».

De son côté, le ministre israélien de la Défense Moshe Arens a reconnu que le redéploiement israélien au sud de la rivière Awali, dans le Sud-Liban, est une cause d'inquiétude pour le gouvernement libanais, mais il a justifié ce repli par la charge économi-

que et physique que constituait pour l'armée israélienne sa présence dans le centre du Liban et aussi par le fait qu'il n'était pas nécessaire à la sécurité d'Israël de rester dans la banlieue même de Beyrouth. M. Arens a affirmé que son pays n'est pas occupé à préparer «une ligne Maginot» dans le Sud-Liban.

Pour sa part, la Maison Blanche a réaffirmé hier que le redéploiement des troupes israéliennes au Sud-Liban était un premier pas en vue d'un retrait total et a mis qu'il puisse déboucher sur une partition du Liban. Le gouvernement américain appelle également la Syrie et l'OLP à entreprendre «un processus de retrait équivalent, pour que le Liban puisse retrouver son unité, sa souveraineté et son indépendance».

Argentine: vide du pouvoir militaire à 2 mois des élections

d'après AFP

Un vide de plus en plus sensible du pouvoir militaire face à une sérieuse menace de grève générale et la confusion

persistante dans la réorganisation du Parti péroniste, donnent à l'Argentine des symptômes de paralysie politique à moins de deux mois et demi des élections générales.

«Le gouvernement n'existe plus», entend-on communément dans les couloirs des ministères. «L'objectif est de résister et d'arriver sans trop de secousses au 30 octobre (date des élections)», ajoute-t-on.

Avec l'aval de la junte militaire, le gouvernement du général Reynaldo Bignone, impuissant à contrôler une inflation vertigineuse, a appelé l'Église à la rescousse pour tenter d'obtenir, en urgence, une trêve sociale que les syndicats seraient tout à fait disposés à signer si un minimum de leurs revendications était satisfait.

Les évêques, qui avouent craindre «un éclatement social», jouent un rôle délicat, (une mission impossible, dit-on), entre d'une part un gouvernement «totalitaire à bout de souffle», «sans un sous en caisse» et, d'autre part, des syndicats pressés par leurs bases et qui menacent de déclencher une grève générale de 48 heures pour la fin du mois.

Pour ne pas ajouter à une situation sociale explosive, les militaires repoussent de semaine en semaine la promulgation de la loi d'amnistie qui doit absoudre les auteurs d'excès commis durant la lutte contre la guérilla.

DÉPÊCHES

EUROMISSILES: La Grande-Bretagne s'est rapidement associée à l'Allemagne fédérale hier pour rejeter une proposition de la Grèce de retarder de six mois le déploiement des nouveaux missiles américains en Europe de l'ouest. Leur installation est prévue à la fin de l'année si Moscou et Washington n'aboutissent pas à un accord sur la réduction des euromissiles.

PAKISTAN: La campagne d'agitation lancée par l'opposition a marqué le pas hier au Pakistan, six jours après son déclenchement, alors que les tribunaux militaires ont déjà condamné une cinquantaine d'opposants à des peines de prison assorties d'amendes et de coups de fouet. Les autorités ont envoyé l'armée à Dadu, Moro, Kazi Ahmad, Naushahro Feroz, Jacobabad et Larkana.

SALVADOR: Le président Reagan a décidé de respecter le plafond de 55 conseillers militaires américains affectés à l'entraînement des troupes gouvernementales. Il pourrait cependant décider d'envoyer prochainement des militaires destinés à d'autres fonctions. L'assemblée constituante du Salvador a voté mercredi à l'unanimité l'interdiction de toute organisation para-militaire en dehors de l'armée.

ANDROPOV: Les États-Unis estiment que l'idée d'un mora-

toire sur les armements anti-satellites, formulée par le président Andropov, est difficile à contrôler et favorable à Moscou. Le Département d'État note une contradiction entre les propos de M. Andropov - qui affirme ne pas vouloir être le premier à introduire des armes anti-satellites dans l'espace - et le fait qu'ils ont un tel système «opérationnel depuis une douzaine d'années». Les États-Unis sont sur le point d'essayer un armement anti-satellite susceptible de concurrencer le «satellite tueur» soviétique.

ILE MAURICE: Un demi-million de Mauriciens vont choisir demain entre une vaste alliance dirigée par le premier ministre Aneerood Jugnauth et le Mouvement militant mauricien (MMM) de son ancien ministre des finances Paul Berenger, 14 mois après les dernières élections législatives. La lutte s'annonce serrée pour l'élection de 60 députés à Maurice et de deux dans l'île voisine de Rodrigues pour un mandat de cinq ans.

PORTUGAL: Le Portugal envisagera d'autres solutions si les négociations entamées depuis cinq ans pour entrer dans le Marché commun n'aboutissent pas, a déclaré hier à Athènes M. Mario Soares, premier ministre portugais. M. Soares a demandé à la Grèce d'aider à accélérer les négociations pour l'adhésion du Portugal et de l'Espagne au groupe des Dix.

L'affaire Berezkhov est close



d'après AFP, PA, Reuter

Le jeune Andrei Berezkhov, fils du premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Washington, est arrivé hier à Moscou avec ses parents et a déclaré qu'il n'avait jamais demandé à rester aux États-Unis et qu'il était heureux de retourner en URSS. Il a qualifié de «malentendu» la querelle diplomatique suscitée autour de lui.

L'URSS a officiellement protesté hier contre le traitement infligé au jeune homme de 16 ans, dénonçant comme une action «disgracieuse et inhumaine» le fait que Andrei a été retenu à Washington pendant une semaine pour établir s'il désirait ou non rester en Occident.

Le jeune Soviétique a nié avoir envoyé des lettres au *New York Times* et au président Reagan dans lesquelles il disait vouloir rester aux USA. M. Reagan soutient avoir reçu une telle lettre, mais se dit satisfait que le jeune homme soit retourné dans son pays. Le département d'État considère l'incident clos.

Le jeune Andrei Berezkhov à son départ de Washington avec ses parents.

ECKANKAR
l'éveil de la conscience
CAUSERIES D'INFORMATION
le lundi 20h - le dimanche 14h
1319, Ste-Catherine est (métro Beaudry)
Montréal H2L 2H4 521-6518
(entrée libre) 521 0319

La criminalité connaît sa plus faible croissance depuis 1977

■ OTTAWA (PC) — Le nombre d'infractions au Code criminel s'est accru de 1,6 p. cent l'an dernier, soit la plus faible augmentation depuis 1977, a fait savoir jeudi Statistique Canada, qui publiait ses plus récentes données sur la criminalité.

Au Québec comme en Ontario, on a constaté une réduction des infractions déclarées, 3,3 p. cent et 2 p. cent respectivement, tandis que la Colombie-Britannique a accusé la plus forte hausse avec 9,2 p. cent.
Le Québec a montré la plus forte réduction des crimes avec violence (meurtres et

viols), qui ont diminué de 4,2 p. cent entre 1981 et 1982. En revanche, ces infractions augmentaient de 4 p. cent dans l'ensemble des provinces, soit 685 cas par 100 000 personnes, une cinquième augmentation annuelle de suite.

En revanche, les crimes relatifs aux drogues ont augmenté de 2,5 p. cent au Québec en 1982, alors qu'ils fléchissaient de 13,6 p. cent dans l'ensemble canadien, passant de 75 000 à 65 000 infractions.

Le nombre de crimes contre la propriété a décliné de 2,2 p. cent au Québec, alors qu'il montait de 2,6 p. cent dans la moyenne nationale.

2 gunmen raflent pour \$4,5 millions de bijoux chez Cartier à Cannes

■ NICE (AP) — C'est grâce à leur allure de parfaits touristes que deux gangsters ont pu rafler hier 30 millions de ff (près de \$4,5 millions) de bijoux chez Cartier à Cannes, réussissant ainsi l'un des plus importants hold-up commis en France.

En polo, short et baskets, les deux hommes ont pu ensuite se fondre dans la foule de touristes emportant dans leur sac de sport un fabuleux butin.

Cette agression d'un nouveau style s'est déroulée à 12h30 peu avant la fermeture de la succursale Cartier de la Croisette.

À l'intérieur, le directeur et deux vendeuses virent arriver un client en short de jean délavé et polo rayé. De grande taille, poli, l'homme qui avait l'allure d'un vacancier décontracté n'a pas attiré la méfiance du personnel.

Après s'être fait présenter plusieurs parures de grand prix, le client s'excusa, dit qu'il allait réfléchir et se dirigea vers la porte. Au moment de sortir, il fit brusquement demi-tour alors que surgissait un complice vêtu en tennismen et portant des lunettes Cartier vertes.

Tout allait se jouer en moins de cinq minutes. Braquant des pistolets de fort calibre, les deux ban-

dités poussaient le directeur et les sept employés dans un bureau de l'arrière-boutique où ils les enchaînaient les uns aux autres à l'aide de menottes.

Tout fut si rapide que personne n'eut le temps d'actionner le système d'alarme sophistiqué du magasin. Pendant que l'un des agresseurs tenait en respect les victimes, l'autre raflait dans la vitrine et sur les présentoirs les plus belles parures et bagues, chaînes et montres aussitôt enfouies dans le sac.

Puis les deux truands repartièrent tranquillement à pied se mêlant à la foule des touristes qui n'avaient rien vu.

Selon la première estimation du directeur de la succursale de Cartier, le butin serait de 30 millions de ff, trois fois plus élevé que celui réalisé le 21 juin chez Cartier à Paris.

Hier soir, le directeur de la succursale cannoise et ses employés étaient entendus par les enquêteurs de la PJ de Nice, mais ces derniers ne peuvent fournir qu'un signalement très vague des bandits, qui ont opéré à visage découvert: celui de vacanciers ordinaires qu'il sera bien difficile de retrouver sur une Côte d'Azur surpeuplée.

arts et spectacles c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse



Michel Bergeron
A la recherche de nouvelles formes d'expression dans la mode fourrures, suivant de près les orientations récentes que prend la tendance actuelle, il s'attache à concrétiser ses idées dans des formes fascinantes.

fourrures bergeron
6165, rue Jean-Talon, Saint-Léonard 253-2269

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE SPÉCIAL «ESCAPADE ORIENTALE»
GROUPE D'EXPRESSION FRANÇAISE
Tour de 21 jours — avec arrêts facultatifs à Honolulu, Los Angeles, Las Vegas ou Vancouver au retour.
Départ - 15 octobre 1983
3489* Avion **2149\$** can.
Portion terrestre - 1340 \$ U.S. (occ. double)
Chambre double disponible.
Plus taxe canadienne au départ.
*Tous les tarifs sont passibles de changement.

ORIENT: Tokyo - Nikko - Kamakura - Hakone - Atami - Kyoto - Taipei - Hong Kong - Bangkok et Singapour.

Les prix comprennent: avion aller-retour avec Northwest Orient Airlines à bord de leur Jet Jumbo 747 - Hôtels de luxe - 2 repas par jour - Divertissements - Visites - Autocar privé avec guides d'expression française.

Appelez: **DENIS BOIVIN 288-2040**
Agence de voyages Nirenberg
1123 ouest, rue Sainte-Catherine Permis du Québec

A LIRE TOUS LES SAMEDIS DANS **plus** la presse



POUR RIRE
Guy Fournier

■ SEATTLE (AP) — Plusieurs jours avant que 13 personnes aient été tuées dans une maison de jeu du quartier chinois de Seattle, Benjamin NG et un autre homme accusés de meurtres se sont rencontrés dans un restaurant pour causer de vol et de coups de feu pour s'assurer qu'il n'y aurait pas de témoin, a affirmé hier une de leurs connaissances.

Au moyen d'un interprète, Wai Chung Tam a dit qu'il avait rencontré NG et Willie Mak en février dernier et entendu leur conversation. Ils avaient convenu qu'il y aurait probablement plus d'argent au Wah Mee Club que dans toute autre maison de jeu du quartier

chinois, a raconté Tam. Douze hommes et une femme ont été tués le 19 février lors d'un vol au Wah Mee. Tam a dit que les deux hommes avaient parlé de coups de feu durant le vol, parce

qu'ils étaient connus dans tout le quartier chinois et qu'il ne fallait pas de témoin. NG, Mak et Tony Ng sont accusés de meurtres au premier degré. Tony Ng n'est pas parent de Benjamin Ng.

Le bain de sang du club Wah Mee avait été planifié

■ Le ministère canadien de l'Immigration a confirmé hier l'expulsion du Canada de trois ressortissants turcs.

Trois ressortissants turcs sont expulsés

Les trois hommes, affirmant appartenir à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), avaient tenté pendant près d'un an d'obtenir le statut de réfugiés.

Sukru Eren, 22 ans, Ali Aydogdu, 19 ans, et Mohamed Serag Bozkcal, 26 ans, ont quitté le pays jeudi à bord du même avion à l'aéroport de Mirabel, à destination de la Turquie.

Un quatrième, Rasoul Mohamed Mardelli, 32 ans, qui a choisi de se rendre au Sud-Yemen, est encore au Canada, le temps que les services d'Immigration fassent les arrangements nécessaires à son départ.

Les quatre ressortissants turcs incarcérés à leur arrivée en septembre dernier, en provenance d'Irak, cherchaient à obtenir l'asile au Canada. Ils prétendaient avoir combattu au Liban pendant l'invasion israélienne l'an dernier, et être au nombre des membres de l'OLP qui ont été évacués.

Le 23 juin, cependant, la Cour fédérale du Canada refusait en appel de leur accorder le statut de réfugié en raison de leurs activités terroristes antérieures.


Selon le ministère de l'Immigration, M. Mardelli a été reconnu coupable de meurtre en Turquie, et les autres ont reconnu avoir participé à des actions terroristes.

Presse canadienne

Si votre cave est pleine d'objets dont vous ne vous servez plus...
Les annonces classées
285-7111

FB **IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE EN CINQ SÉANCES de grand intérêt pour les collectionneurs et experts AOÛT 1983** **FB**

EXPOSITION:	VENTE:
DERNIER JOUR	Mardi: 23 août - 19h30 Vente générale
Samedi: 20 août 9h30 - 17h	Mercredi: 24 août - 13h30 Vente générale 24 août - 19h30 Vente générale incluant horloges anciennes, montres et bijoux.
	Jeudi: 25 août - 19h30 Art canadien
	Vendredi: 26 août - 19h30 Art international



N° 663
FRANK H. JOHNSTON, A.R.C.A. - 1888 - 1949
«La marche du printemps»
Huile sur panneau signée 12" x 16" (31 cm x 41 cm)

ARTISTES CANADIENS: F.H. Johnston, R.W. Pilot, M.A. Suzor-Côté, M.A. Fortin, S. Cosgrove, H. Masson, J. Little, C. Lesautour, F.M. Bell-Smith, R. Richard, L. Ayotte, F. Iacurto, A. Laliberté, L.H. Bouchard, J.W. Beatty, O. Delall, F. Toupin, E. Dyonnet, A. Rousseau, L. Scott, A. Noeh, H. Gransow, T. Tomally, B. Des Claves, G. Des Claves, P. Jack, C.E. DeBelle, A. Talossian, L.P. Perron, G. Pfeiffer, A. Hébert, H. McNicholl, J. Plaskett, J. Lyman, E. Flordon, H. Beau, A. D. Rosaire, G.H. White, M. Fecteau, G. Norwell, J. Guinta, C. Tsavalas, R. Briarsky, P.V. Beaulieu, N. Poirier, B. Galbraith-Cornell, R. Gagnon, G. Gingras, R.W. Burton, G. Delfosse.

ARTISTES INTERNATIONAUX: V. Reggiani, E. Vernon, B. Pothast, W. Shayer sr., W.G.F. Jansen, W.L. Hankey, G. Schalcken, Sir J. Reynolds, L. DeCoulery, S. Eisendieck, A. Drechsler, J. Israel, O.L. Turbin, Froment, W. Henriks, R. Strasser, A. Benlure, A. Orselli, G.R. Clarke, C. Roe, F.W. Wunder, A.J. Baron Gros, H.C. Trouville, E. Delacroix, F. Boucher

LES VENTES GÉNÉRALES COMPRENDRONT:
AMEUBLEMENT: Piano quart-de-queue «Chickering», mobilier de salle à manger de dix pièces en acajou, mobilier de chambre à coucher de trois pièces en acajou marqué, secrétaire victorien, armoire en coin antique en acajou, mobilier victorien pour parloir, chaises, tables, etc. Paravents chinois, tables, socles, etc. Table de jeux à dessus enveloppe, chandeliers, etc.
ACCESSOIRES: Délicat vase Sèvres, coutellerie de 181 pièces en argent, vase et bol en verre Lalique, chope Capo-di-Monte, service de 123 pièces en porcelaine de Limoges, service à thé et à café de 7 pièces en argent de Birks, collection d'ivoire, de laiton et de porcelaine chinoise, Derby, Doulton, Minton, Meissen et autres.
TAPIS D'ORIENT: Kashan, Sarouk, Hammadan, Bokhara, Causassiens chinois, pakistanaï, turcs, indiens, peaux d'ours polaires, etc.

POUR CET ENCAN, LE 24 AOÛT À 19h30
NOUS AVONS UNE GRANDE COLLECTION D'HORLOGES ANCIENNES, DE MONTRES ET DE BIJOUX ANTIQUES ET MODERNES

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix de vente.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de \$500 et de 10% au-dessus de \$500.

FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré
Grand terrain de stationnement aux deux entrées - Tél.: 342-0050
(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

La beauté ne se maquille pas, chez nous, elle est naturelle...



Nous fabriquons des clôtures, des pergolas, des tonnelles, des portails, des lampadaires, des meubles de jardin, balcon, patio, etc.

Posez-la vous-même ou demandez l'aide de nos experts:

CLÔTURE FABRIQUÉE EN P.C.V. RIGIDE

NORACEL
Garde sa couleur blanche d'origine **IMPOTRESCIBLE** nos profilés résistent aux agents atmosphériques, à la corrosion, à l'ensoleillement.

NORACEL
Absolument **INSENSIBLE** aux intempéries. **L'HUMIDITÉ, L'AIR MARIN** et les écarts de température (très froide et très chaude) n'affectent en rien leur durabilité.

NORACEL
Augmente la valeur marchande de votre maison. **AUCUN ENTRETIEN**, pas de vernis. De ce fait, vous économisez.

LES CLÔTURES NORACEL®

PARURE À VIE

MONTRÉAL 8462 PASCAL-GAGNON 323-4493	QUÉBEC CENTRE D'ACHATS CARREFOUR CHARLESBOURG (418) 627-5155	LAVAL 1455, RUE CUNARD 668-5597	TORONTO 2460, AMSONT, UNITÉ 8 MISSISSAUGA (1-416) 671-0335
LONGUEUIL 635, RUE GUIMOND 598-8642	FORT LAUDERDALE		

EN BRIEF

Assurances falsifiées

■ Une femme de Charlesbourg, Denise Martel, subira son procès en novembre sous 305 chefs d'accusation de fraude et de fabrication et utilisation de documents contrefaits. Ces nombreux délits auraient été commis aux dépens de clients du bureau de courtage Denise C. Martel Inc., de Plaza Laval, à Sainte-Foy. Les clients auraient circulé, à leur insu, sans aucune protection légale en ne disposant que d'une preuve d'assurance falsifiée.

Festival musical

■ On estime à plus de 2 500 le nombre de musiciens qui seront réunis à l'Ancienne-Lorette au cours du présent week-end pour le Festival musical du Québec. Au total, 28 corps musicaux participent à la compétition, autrefois appelée Championnat provincial des corps de tambours et clairons, et dont les hôtes sont les Sénateurs de la ville de l'Ancienne-Lorette. Dans la classe « C », on signale la présence du Sonor de La Prairie, qui a remporté les honneurs de la compétition Sénateurs 83, ainsi que celle des Dynamiques de Saint-Jean-Chrysostome et La Renaissance de Saint-Georges de Beauce.

Prison et coups de fouet

■ Un tribunal militaire a condamné hier neuf militants de l'opposition à 10 coups de fouet chacun et une année de prison pour avoir prononcé des discours anti-gouvernementaux et scandé des slogans contre le président Mohammad Zia Ul Haq, « afin de tenter de créer un mécontentement populaire ». Les neuf hommes avaient été arrêtés dans la semaine à Rawalpindi, le centre de la capitale participant au mouvement de désobéissance civile lancé le 14 août à l'occasion du 37ème anniversaire de la fondation du Pakistan. Plusieurs centaines de personnes ont déjà été arrêtées à la suite de cette action lancée par le mouvement pour la restauration de la démocratie et environ une cinquantaine ont été condamnées par les tribunaux militaires. La plupart des manifestations se sont déroulées dans la province de Sind au sud du pays, d'où était originaire l'ancien premier ministre Ali Bhutto.

Une ferme à la mer

■ L'enseigne de vaisseau Dominique Roux deviendra cet automne la première femme embarquée sur un bâtiment de la marine française. Diplômée de l'École navale, Mme Roux, âgée de 33 ans, sera responsable des relations publiques sur le porte-hélicoptères Jeanne d'Arc à partir de novembre, a-t-on appris hier dans les milieux militaires.

Homosexuel impénitent

■ Un parlementaire américain, M. Gerry Studds, a qui la Chambre des représentants avait voté un blâme le 20 juillet par 420 voix contre trois, a déclaré hier qu'il est « enchanté » du soutien reçu de la part d'électeurs depuis qu'il a révélé qu'il était homosexuel, ajoutant qu'il n'y a aucune raison pour qu'il s'excuse de son comportement sexuel. M. Gerry Studds, représentant démocrate du Massachusetts qui a fait cette déclaration à une revue de Philadelphie « Gays Press Magazine », avait été blâmé par la Chambre des représentants pour avoir eu une liaison en 1973 avec un jeune homme de 17 ans et pour avoir fait des avances à deux autres jeunes gens. Avant de recevoir un blâme, le 20 juillet, il avait déclaré qu'il avait commis « une très sérieuse erreur ».

Gamin accroché à un train

■ Un gamin de neuf ans resté plusieurs minutes accroché à l'extérieur du dernier wagon d'un train roulant à environ 100 km-h avant l'arrêt d'urgence du convoi est sorti indemne hier de son aventure. Le jeune Nuboyoshi Kubo rentrait à Tokyo avec sa soeur d'un voyage de vacances lorsqu'il a voulu acheter un magazine illustré dans une gare où venait de s'arrêter le train, à 40 km de la capitale. Malheureusement pour l'enfant, le train a quitté la gare avant qu'il ait pu y reprendre sa place. Le garçon a alors agrippé une échelle fixée à l'extrémité du dernier wagon et a réussi à s'y maintenir pendant quelques minutes, le temps que l'on s'aperçoive de sa présence et que le train effectue un arrêt d'urgence. J'étais désespéré parce que ma soeur était dans le train et ma mère nous attendait à l'arrivée, je suis désolé, a déclaré le jeune garçon.

Marchathon pour la recherche sur les maladies infantiles

■ Les employés de la compagnie Standard Life ont organisé pour aujourd'hui un marchathon dans le but de recueillir des fonds pour subventionner la recherche sur les maladies infantiles. Les points de départ et d'arrivée sont situés au parc Mont-Royal et comprennent deux circuits : un 10 km réservé aux adeptes de la course et du jogging et un 7 km à l'intention de tous les marcheurs et coureurs. Les profits de cet événement seront versés à l'hôpital de Montréal pour enfants et à l'hôpital Sainte-Justine, lors du téléthon des Étoiles, les 3 et 4 décembre.

Histoire juteuse

■ Deux mille salariés de l'usine Highland Fabricators, en Ecosse, ont été licenciés jeudi pour avoir cessé le travail en protestation contre l'arrêt de la distribution de jus d'orange. La direction a évalué le coût du jus d'orange et du café offert au personnel à quelque 100 000 livres par an (\$150 000), ce qui, selon les dirigeants syndicaux, correspondrait à quelque 40 litres de jus d'orange par personne et par jour. La généreuse firme va non seulement épargner le coût du jus d'orange... mais également les indemnités aux salariés qu'elle avait d'ores et déjà prévu de mettre au chômage.

Pluie de dollars

■ Un convoyeur de fonds de la société Brinks s'arrête soudainement aux feux de circulation d'un carrefour d'Oakland jeudi. La porte arrière s'ouvre. Des sacs d'argent tombent sur la chaussée. Le feu passe au vert et le chauffeur, qui ne s'est aperçu de rien, continue sa route. En quelques secondes, c'est la folie. Des gens sautent du bus en marche. D'autres se précipitent hors de leur voiture. Des employés surgissent en courant de leurs bureaux. C'est la curée. On joue des coudes. On déchire des sacs remplis de billets. Ceux qui contenaient de la monnaie se sont déjà éventrés en heurtant la chaussée. « C'était complètement fou. Les gens arrivaient de partout et se fourraient de l'argent plein les poches », a raconté un témoin. Un commis de bureau, honnête, a rapporté un sac de monnaie dans une banque voisine qui lui a remis une note avec « merci » écrit dessus et un bouquet de fleurs. La société Brinks a refusé de divulguer le montant de l'argent perdu.

Voyageurs clandestins

■ Trois voyageurs qui s'étaient introduits clandestinement au Canada en 1981, seront vraisemblablement renvoyés dans leur pays, sur la côte occidentale d'Afrique de l'Ouest. C'est ce qu'ont fait savoir hier, les responsables de l'Immigration canadienne. Les trois individus, qui disent craindre des persécutions religieuses et la prison s'ils retournent aux Iles du Cap Vert, n'ont pu obtenir le statut de réfugié, et se sont vus refuser jeudi la permission d'entrer au Portugal. Ils travaillaient dans des restaurants de Saint-Jean, et l'un d'entre eux devait même se marier en septembre.

Deux poids, deux mesures?

■ Selon le député libéral Gilles Rocheleau, qui a admis avoir enfreint un règlement de pêche, il serait juste que deux ministres du Parti québécois surpris en train de chasser illégalement soient également sanctionnés. L'ex-maire de la ville de Hull et membre de l'Assemblée nationale a indiqué hier qu'il payerait une amende de \$50 pour avoir pêché sans permis dans une zone interdite, sur le lac Lamb à environ 130 km au nord d'Ottawa. Mais il estime que les ministres des Communications et de l'Énergie, MM. Gérard Godin et Yves Duhaime, qui ont chassé sans permis sur l'île d'Anticosti, devraient également payer une amende. M. Pierre Choquette, un fonctionnaire du ministère des Loisirs, a soutenu que les deux ministres ne seraient pas condamnés à une amende. « Rien ne prouve qu'ils chassaient dans un endroit interdit en connaissance de cause », a poursuivi M. Choquette. Mais M. Rocheleau a répliqué que l'ignorance n'excusait pas leur comportement. Lui-même a soutenu qu'il n'était pas au courant de l'interdiction de pêcher sur le lac Lamb.

Restrictions en Ontario

■ Les employés du secteur public souhaiteraient le maintien des contraintes salariales, mais non un contrôle des salaires par voie législative qui a généré les négociations collectives dans le secteur public au cours de l'année écoulée, a déclaré hier le Trésorier de l'Ontario, M. Larry Grossman. A l'issue d'une réunion à laquelle assistaient une vingtaine de groupes d'employeurs, le premier ministre William Davis et plusieurs autres ministres provinciaux, M. Grossman a déclaré qu'il avait été convenu que le maintien des contraintes salariales prévues par la loi 179 « engendrerait d'importantes injustices ».

L'AFFAIRE CLIFFORD OLSON

Revenu Canada s'en prend à Jim McNeney

■ VANCOUVER (PC) — L'avocat de Vancouver qui s'était occupé des \$90,000 déboursés pour retrouver les corps des nombreuses victimes de Clifford Olson a été accusé, en vertu de la loi des impôts sur le revenu, de ne pas avoir remis des informations et des documents apparemment relatifs à cette cause.

Me Jim McNeney, qui avait créé un fonds en fiducie pour la femme d'Olson, Joan, et son enfant, Clifford junior, a rétorqué jeudi lors d'une interview qu'il n'était pas en droit de parler de la cause.

Il a rappelé que c'était à la demande de la GRC qu'il s'était occupé de ce fonds fiduciaire, et qu'une telle entente est toujours protégée par le secret du Barreau.

Selon lui, s'il donne des informations reliées à cette affaire au ministère du Revenu, il se trouverait à violer les termes de l'entente conclue à l'époque et serait passible de perdre son permis d'exercer la profession d'avocat. Mais s'il refuse de fournir les informations demandées, il viole la loi fédérale de l'impôt sur le revenu et pourrait perdre son permis de toutes façons. Bref, il est assis entre deux chaises fort inconfortables.

« J'ai pris cette affaire en

main à la demande de la GRC et le ministère fédéral de la Justice m'accuse de refuser de violer le secret professionnel », s'est plaint Me McNeney.

Enquête fiscale

Les accusations ont été portées par le ministère fédéral du Revenu national. En vertu de la loi, Me McNeney doit permettre aux enquêteurs d'examiner n'importe quel document qui concerne le fisc.

Or, si les documents sont remis aux tribunaux, ils pourraient devenir accessibles au public.

Un montant de \$10,000 a été déboursé pour la découverte de chaque corps des neuf victimes d'Olson. Les cadavres ont été trouvés grâce aux indications de l'assassin.

Olson a aussi indiqué où se trouvait le corps de sa dixième victime, mais les restes de celle-ci n'ont été identifiés que plusieurs mois après qu'Olson eut plaidé coupable de 11 meurtres. Le dixième paiement n'a donc jamais été fait.

Me McNeney doit comparaître en cour provinciale le 12 septembre pour répondre aux accusations qui pèsent contre lui. S'il est reconnu coupable, il pourrait se voir imposer une amende de \$200 à \$10,000 et à plus de six mois de prison.

ACCUSÉE INJUSTEMENT

Suzan Nelles ne peut poursuivre McMurtry

■ TORONTO (PC) — Mile Suzan Nelles ne sera pas autorisée à poursuivre le procureur général de l'Ontario et des avocats de la Couronne. Ainsi en a décidé vendredi un juge de la Cour suprême d'Ontario. L'infirmière se plaignait d'avoir été injustement poursuivie.

Le juge John Fitzpatrick s'est ainsi rendu à la demande de Me Thomas Marshall, avocat du procureur général Roy McMurtry, qui faisait valoir qu'on ne peut poursuivre ni le procureur général ni la Couronne.

D'autres cas semblables ont démontré que le procureur gé-

néral de l'Ontario « jouit de l'immunité la plus totale contre toute action civile portée contre lui alors il agissait en tant que procureur public, et cela même s'il a agi de façon malveillante », a précisé le juge Fitzpatrick en rendant sa décision.

Les avocats de Mme Nelles avaient prétendu que cette cause se distinguait des autres parce qu'elle avait été lancée après l'entrée en vigueur de la Charte des droits.

Or, a rappelé le juge, « la Charte canadienne des droits n'a pas éliminé l'immunité du procureur général de l'Ontario devant toute action civile ».

Licio Gelli sera extradé

■ LAUSANNE, Suisse (AFP) — La première Cour de droit public du tribunal fédéral (la plus haute instance juridique suisse) a accepté hier la demande d'extradition faite par l'Italie du grand maître de la loge maçonnique P2, Licio Gelli, malgré l'absence de ce dernier évadé le 10 août de sa prison genevoise.

Les cinq juges du tribunal se sont prononcés à l'unanimité. Ils ont retenu les quatre délits suivants: escroquerie, trafic d'influence, participation à banqueroute frauduleuse et dénonciation calomnieuse. La défense de Gelli en Suisse, menée alors par Me Dominique Poncet, avait déposé le 25 juillet dernier un mémoire très complet contenant les arguments de la défense contre l'extradition de son client. Gelli craignait en effet de devoir passer devant la justice italienne.

Gelli s'est depuis lors évadé le 10 août et Me Poncet qui avait plaidé l'enlèvement a révisé son mandat de défenseur le 12. La défense de Gelli en Suisse est toutefois encore assurée par Me Marc Bonnant de Genève.

Le tribunal fédéral a déclaré que la disparition de Licio Gelli n'avait eu aucune influence sur les débats.

Cette mesure resterait exécutoire au cas où Gelli serait à nouveau arrêté en Suisse, ont encore indiqué les juges.

12.25%

DÉPÔTS À TERME

intérêt annuel pour une durée de 5 ans

TAUX D'INTÉRÊT DISPONIBLES SUR COURTE & LONGUE ÉCHÉANCE

Appelez: Service aux investisseurs
(514) 866-1071
Ou votre courtier en placement

Compagnie de Placements Hypothécaires

Morguard du Canada
3 Place Ville Marie, Suite 604
Montréal, Québec H3B 2E3

Membre de la Société d'Assurance Dépôts du Canada & inscrite à la Régie d'Assurance Dépôts du Québec. Taux sujets à changements.

ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR



DIMANCHE 21 AOÛT

ÉPARGNEZ SUR TOUS LES ARTICLES DONT VOUS AVEZ BESOIN À L'OCCASION DE CE SOLDE D'UNE JOURNÉE.

ST. ALBANS — VERMONT

Route US 7
Sortie de l'autoroute 89

CHAMPLAIN, N.Y.

Route 11
Sortie 42 de l'autoroute 87

PLATTSBURGH, N.Y.

Big N Plaza
Cornelia Street

Le mercredi 24 août, c'est la réouverture de la Baie au Centre Rockland! Venez célébrer avec nous... et profitez de cette offre!

la Baie
Centre Rockland



D'Adrien Arpel, une session-beauté complète... à seulement 29.50

Vous vous sentirez encore plus belle! Tout d'abord, un nettoyage facial comprenant brosse électrique, ponçage "miel/amande", vaporisation rafraîchissante au citron et application d'un masque raffinant. Puis, une consultation avec Manon Brousseau, spécialiste de la coiffure, formée chez Sassoon à Londres. Ensuite, un shampooing revigorant Directives^{md}, une coupe et une touche finale par un coiffeur de votre choix. Et pour terminer, un maquillage complet effectué par un de nos artistes-maquilleurs Adrien Arpel. Une toute nouvelle allure... pour seulement 29.50. (Légers frais supplémentaires pour cheveux aux épaules ou plus longs).

Pour prendre rendez-vous, composez dès maintenant le 739-5521 à Rockland. Cette offre (sans consultation avec Mme Brousseau) est également en vigueur aux magasins la Baie suivants: centre-ville Montréal, 5^e étage, 281-4742; au Centre Laval, 688-8970; et à Dorval, 631-6741.

Salon de coiffure la Baie. En vigueur jusqu'au 3 septembre.



Manon Brousseau

Condamnés pour esclavagisme

■ TAMPA, Floride (AP) — Un jury a rendu jeudi un verdict de culpabilité contre quatre hommes accusés d'avoir réduit en esclavage des migrants qui s'étaient engagés dans des camps de travail en Floride et en Caroline du Nord.

Les jurés ont délibéré pendant neuf heures avant de rendre leur verdict contre Willie Warren, ses fils Willie junior et Richard, et Michael Moore.

« Nous ne sommes plus à l'époque où des êtres humains pouvaient être réduits à l'esclavage », a conclu le procureur Robert Merkle, après avoir conseillé aux embaucheurs de prendre note de ce verdict.

Nous soupçonnons malheureusement que ce cas ne représente pas une pratique isolée, a-t-il déploré.

Six journalistes avaient raconté devant la cour comment ils avaient été dupés et emprisonnés dans des camps de travail entre juillet 1979 et décembre 1980.

Richard Warren pourra être en liberté surveillée jusqu'à ce qu'il connaisse sa sentence, le 30 août prochain. Quant aux trois autres hommes, ils ont été amenés sous bonne garde après la lecture du verdict.

Tous les quatre avaient été incriminés en avril sous l'accusation d'avoir complété pour faire de fausses promesses à des journaliers afin de les attirer dans des camps agricoles, où ils les ont maintenus en servitude.

Des témoins du gouvernement ont relaté comment certains ouvriers agricoles avaient été battus, menacés et rétribués avec des salaires minables.

ACCUSATIONS CONTRE LA CEQ

Une requête en cassation est rejetée

■ QUÉBEC (PC) — Le juge Robert Auclair, du tribunal du travail, a rejeté jeudi une requête en cassation relativement à des plaintes déposées par le Procureur général du Québec contre la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), son président Yvon Charbonneau et deux de ses porte-parole aux tables de négociation, Claude Salois et Gilles Lavoie.

La CEQ de même que MM. Charbonneau, Salois et Lavoie, sont accusés d'avoir enfreint les dispositions du Code du travail en participant à une grève pendant qu'une convention collective était en vigueur.

Les accusations ont été portées à la suite d'un débrayage de 24 heures déclenché le 10 novembre 1982 pour protester contre la Loi 70 qui imposait des coupures de salaires aux employés des secteurs publics.

En déposant sa requête en juin dernier, l'avocate de la CEQ, Me Claire Brassard, avait allégué que les accusations étaient vagues et susceptibles d'empêcher ses clients de jouir d'une défense pleine et entière.

Pour sa part, le juge Auclair s'est appuyé sur la jurisprudence pour en arriver à la conclusion que les éléments essentiels de l'infraction étaient énoncés de façon suffisante dans la dénonciation, même si certains éléments importants n'y apparaissaient pas.

Le procès se poursuivra le 15 novembre.

Des accusations semblables ont aussi été portées contre le coordonnateur de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) au sein du Front commun, Jean-François Munn, et la Fédération des affaires sociales. Dans ce dossier, le procès a été fixé hier au 22 novembre.

Il recouvre la vue après avoir reçu un coup sur la tête

■ NEWARK, Angleterre (Reuter) — Un aveugle a recouvré la vue après avoir été accidentellement frappé à la tête par un seau en plastique en jouant avec sa femme et ses enfants, ont annoncé des médecins, hier.

M. Kevin Willis, 28 ans, a perdu l'oeil droit à l'âge de trois ans en jouant aux fléchettes. Il a perdu le gauche l'an dernier.

Alors qu'il jouait avec ses deux enfants et son épouse dans une pataugieuse, dans leur jardin, celle-ci lui a donné un coup de seau sur la tête. Le lendemain, il avait recouvré la vue.

Les médecins pensent que le choc a pu dégager un nerf coincé et à l'origine de la cécité de M. Willis. Son cas était jugé jusqu'alors sans espoir.

Pour Mme Willis, 20 ans : « Tout le monde était stupéfait. J'avais toujours dit, en plaisantant, que tout ce qu'il fallait à Kevin c'était un bon coup sur la tête ».

Nouvelle étude sur les pluies acides

■ WASHINGTON (PC) — Une nouvelle étude sur le mouvement des polluants atmosphériques que l'on croit responsables des pluies acides débutera le mois prochain, a annoncé la National Oceanic and Atmospheric Administration.

La série de six expériences portera sur la dispersion des polluants dans l'atmosphère à l'aide d'un gaz témoin, une combinaison de carbone et de fluor — un gaz inodore, transparent et sans danger pouvant toutefois être facilement détecté par les instruments — a précisé l'agence américaine.

Les pluies acides auraient causé des dommages importants à l'environnement dans plusieurs régions de l'est de l'Amérique du Nord.

Des traitements de physiothérapie et d'ergothérapie seraient donnés de manière abusive, selon la CSST

■ La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec a constaté que les traitements de physiothérapie et d'ergothérapie destinés à

JEAN-PIERRE BONHOMME

corriger des déficiences musculaires des ouvriers malades sont parfois donnés de manière abusive et elle a annoncé diverses mesures pour faire cesser l'hémorragie fi-

nancière qui en résulte.

Selon le vice-président de la Commission, M. Lionel Bernier, une certaine proportion - qu'il refuse de préciser - du budget de \$80 millions accordé aux praticiens de la physiothérapie l'est en pure perte. La Commission, affirme-t-il, a constaté d'énormes disparités dans les délais d'admission des patients à l'hôpital et la durée des traitements. Ces problèmes semblent

plus graves à Montréal qu'ailleurs.

À titre d'exemple, le fonctionnaire signale que, pour une même maladie, la durée des traitements devant être compensés, dans les hôpitaux et les cliniques peut varier de 34 à 200 jours. Il arrive même, ajoute-t-il, qu'un traitement de physiothérapie dure 1000 jours! De plus, les délais d'admission des malades industriels sont plus longs que pour les autres malades.

Pour corriger par la physiothérapie les effets d'une entorse, un malade doit normalement attendre en moyenne quatre mois.

Mesures correctrices

Le porte-parole de la Commission souligne encore que le nombre quotidien des traitements s'élève à 4000 au Québec, ce paraît proportionnellement beaucoup plus élevé que dans le reste de l'Amérique.

Pour rétablir l'équilibre, la Commission annonce l'adoption d'une série de mesures permettant de suivre l'évolution des maladies d'une manière plus rigoureuse. C'est ainsi que, pour avoir accès à la physiothérapie, un malade devra présenter une prescription médicale du médecin traitant de son choix. Les thérapeutes, pour leur part, devront produire des rapports d'étape en cours de

traitement. Et puis, bien entendu, la Commission «veillera à ce que les traitements soient dispensés le plus promptement possible». Comme mesure incitative, la Commission remboursera les dépenses réellement encourues par les employeurs - le coût d'une absence temporaire - afin que les travailleurs puissent recevoir des traitements de physiothérapie et d'ergothérapie en cours de tra-

vail. Enfin, la Commission a décidé de confier à son Institut de recherche sur les maladies au travail le mandat d'étudier pendant deux ans «la pathologie des maladies de la colonne vertébrale» (le mal de dos ordinaire). M. Bernier est d'avis que les malades du dos des employés d'usine sont d'un caractère différent de ceux du reste de la population.

POUR LES VICTIMES DE L'AMIANTOSE

Toute nouvelle demande de traitement est suspendue

■ Une récente décision de la Cour supérieure a pour effet pratique d'exclure 75 p. cent des travailleurs de l'amiante des indemnités devant être accordés aux victimes de l'amiante.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Cette grave maladie pulmonaire propre aux travailleurs de l'amiante. Cette décision crée une situation discriminatoire et, en attendant que le gouvernement trouve une solution politi-

que, la Commission de la santé et de la sécurité du travail a décidé de suspendre le traitement de toute nouvelle demande de compensation.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Ce sont les constatations que la CSST, cet organisme qui a pour fonction principale de rétribuer les travailleurs atteints de diverses maladies reliées à leurs

occupations, a exprimées hier à la suite du jugement prononcé au mois de mars dernier par le juge Carrier Fortin de la Cour supérieure, district de Saint-François.

Un porte-parole de la Commission a dit hier que, pour régler «l'imbroglio juridique» devant lequel tous les intervenants se trouvent maintenant, elle a formé jeudi dernier un comité spécial qui sera chargé d'étudier des

solutions. Un rapport sera soumis au conseil d'administration de la Commission qui se réunira en session extraordinaire le 2 septembre.

Selon toute vraisemblance, le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, attend de recevoir l'avis de la Commission avant de poser des gestes pour régler la situation d'une manière législative ou autre. Jusqu'à ce que le minist-

re statue, la Commission va continuer de rétribuer les quelque 400 victimes de la maladie du travail, mais n'acceptera pas de nouveaux cas.

Le juge Carrier Fortin a donné un sens restrictif à un arrêté en conseil (No 1787) qui oblige toute personne travaillant dans «une exploitation minière ou une carrière» à se munir d'un certificat médical. Le retrait de ce certificat

médical laissait présumer que le travailleur avait perdu son emploi, ce qui le rendait admissible à une indemnisation.

Ces dispositions, estime le juge Carrier, ne peuvent s'appliquer qu'aux ouvriers dans les puits, et non à ceux qui respirent l'ambiance des fibres en usine de surface. La CSST croit pour sa part qu'il faut au contraire mettre tous les ouvriers sur le même pied car «la

poussière d'amiante ou de silice, elle, ne fait pas de distinction: elle s'attaque aux poumons des ouvriers manuels comme à ceux des contremaîtres et agit au fond de la mine comme dans les ateliers de surface».

Le comité formé par la Commission pour étudier cette question sera formé de quatre représentants des compagnies minières et de quatre représentants syndicaux.



TORNADE DE TISSUS D'AUTOMNE!



En voilà tout un événement à la Baie... C'est une véritable tornade qui nous arrive cet automne, avec une ribambelle de ravissants modèles, tous offerts à petits prix pour la rentrée! À l'honneur parmi notre sélection: des cotons brossés, velours côtelés, faille, crêpe de Chine, et challis en 115 cm ainsi qu'une large sélection de mélanges polyester/laine et polyester/acrylique en 150 cm.

Laissez-vous donc entraîner par la tornade et confectionnez dès maintenant de jolis vêtements pour vos petits et grands écoliers! Et hâtez-vous pour profiter du meilleur choix!

2.99 et 4.99

le mètre

Achats en magasin seulement. Pas à Dorval, Rockland ni à Place Laurier. Tissus, rayon 277. En vigueur jusqu'au 27 août.







Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
 Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741 • Rockland rouvrant en août
 Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455